

QUAND LE FUTUR DE LA VILLE S'ÉCRIT AVEC SES HABITANTS !

La démocratie locale, la sécurité, le logement,
l'éducation, l'économie, l'écologie & l'environnement
le transport & le stationnement, Le sport, la solidarité,
le développement du Cros-de-Cagnes,
la valorisation du Haut-de-Cagnes, l'avenir du centre-ville.

80 Pages de réflexions citoyennes !



LA CASA **DU** CROS

SAUVONS NOTRE PATRIMOINE
CROS DE CAGNES

Unis pour Cagnes : deux forces citoyennes indépendantes, issues de la société civile,
portées par une même vision, celle de construire une ville vivante et humaine.

**UN PROBLÈME,
UNE INCIVILITÉ, UNE IDÉE ?
CONTACTEZ-NOUS DIRECTEMENT
ET FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX.**



Association enregistrée
sous le numéro W061017103
60, avenue de Nice , 06800 Cagnes-sur-Mer
www.lecerclecagnois.fr

Contact mobile
06.72.05.59.35

LA CASA DU CROS
SAUVONS NOTRE PATRIMOINE
CROS DE CAGNES

Association, les Amis du cros de Cagnes enregistrée
sous le numéro n° 06100641011,
11 allée des villas fleuries, 06800 Cagnes-sur-Mer
www.lacasaducros.fr

SOMMAIRE

P. 04	EDITORIAL
P. 05/12	DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !
P. 13	LA DÉMOCRATIE LOCALE
P. 16	UNE ETHIQUE MUNICIPALE TRANSPARENTE
P. 18	LA SÉCURITÉ
P. 23	MOBILITÉS ET TRANSPORTS
P. 30	LA CULTURE
P. 33	LE SPORT
P. 37	ECONOMIE & EMPLOI
P. 40	URBANISME ET LOGEMENTS
P. 43	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
P. 46	SANTÉ & SOLIDARITÉ
P. 50	LA JEUNESSE
P. 52	LES SÉNIORS
P. 55	EDUCATION
P. 59	UNE VISION POUR LE CENTRE VILLE
P. 64	UNE VISION POUR LE HAUT DE CAGNES
P. 66	UNE VISION POUR LE CROS DE CAGNES

ÉDITO

Jean-Pierre Woignier

Coordinateur
du Cercle Cagnois
et de la Casa du Cros



DONNER DU SENS À CAGNES-SUR-MER

Cagnes-sur-Mer est à un tournant de son histoire. Notre ville a grandi trop vite, trop haut, trop dense. Sans vision d'ensemble. Sans stratégie pour ses habitants. Derrière les façades neuves, les problèmes s'accumulent :

- écoles surchargées,
- routes saturées,
- services publics en recul,
- infrastructures dépassées.

Partout, la même phrase revient : « Cagnes devient invivable ».

Ce n'est pas seulement une crise urbaine, c'est une crise de sens.

Une ville ne se résume pas à des mètres carrés construits : elle se mesure en qualité de vie, en lien social, en projet collectif.

Cagnes n'a pas besoin d'une densification subie au nom de logiques de marché.

Elle a besoin qu'on remette les habitants au centre des décisions.

Une Métropole qui impose, un maire qui approuve

Ce que nous vivons dépasse les seuls choix municipaux.

La Métropole décide seule, impose ses projets, étouffe les communes.

Sa stratégie est claire :

- Reporter la densification de Nice sur Cagnes,
- Utiliser le tramway ligne 4 comme prétexte à bétoniser,
- Imposer ZAC et R+5 sans débat démocratique.

Et tout cela avec l'aval de notre maire, président délégué de la Métropole.

Face à cette logique, nous disons NON

- Non à la résignation,
- Non au béton à tout prix,
- Non à une gouvernance sans citoyens.

Et nous disons OUI

- Oui à une ville à taille humaine,

- Oui à une démocratie locale vivante et co-construite,
- Oui à un urbanisme sobre, respectueux et concerté.

Notre méthode : l'écoute, le terrain, le collectif

Depuis plus d'un an, avec le Cercle Cagnois et la Casa du Cros, nous sillonnons la ville.

Sans caméra, sans micro, avec un carnet et une volonté sincère d'écouter, nous avons recueilli des colères, mais aussi des idées, des propositions, des solutions.

De ce travail est né un document de 80 pages, construit avec les habitants, pas à leur place.

Ce n'est pas un programme figé.

C'est une vision d'avenir pour Cagnes, réaliste et partagée, que nous remettons à toutes les listes candidates aux municipales de 2026.

Notre légitimité ?

- Parce que nous n'avons pas attendu une campagne pour agir.
- Parce que nous sommes présents au quotidien, sur le terrain.
- Parce que nous sommes un collectif, pas une candidature solitaire.
- Parce que nous ne faisons pas que critiquer : nous proposons des solutions issues des citoyens.
- Parce que nous avons déjà rassemblé plus de 5 550 habitants autour d'actions utiles, avec une seule étiquette : Cagnes et ses citoyens.

Une alternative citoyenne

Nous proposons une alternative : une voix citoyenne, indépendante, lucide et déterminée. Ce document, comme les idées que nous portons, ne sont pas figés, nous invitons chaque citoyen à les enrichir de ses propres propositions et nous appelons toutes les forces politiques à s'en inspirer.

Mais soyons clairs :

Si, dans les deux mois, aucune dynamique sérieuse de co-construction ne s'engage, nous prendrons nos responsabilités.

Nous porterons alors une liste citoyenne indépendante, libre de toute étiquette partisane, pour faire entendre une autre voix à Cagnes.

Une voix qui rassemble celles et ceux qui veulent agir.

Une voix capable de rebattre les cartes.

Rejoignez-nous !

Dès aujourd'hui, vous pouvez soutenir cette démarche, cette promesse d'avenir, cette envie de sens pour notre ville en scannant le QR CODE page 2.

Pour nous. Pour nos enfants. Pour Cagnes-sur-Mer.

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 63



RÉAMÉNAGER LA PLACE
SAINTE-LUCE AVEC UN
PARKING SOUTERRAIN
STRATÉGIQUE, POUR
DÉSENGORGER LE CENTRE-
VILLE, AMÉLIORER L'ACCÈS
AU HAUT-DE-CAGNES ET
FAVORISER L'INTERMODALITÉ
AVEC LE TRAMWAY



AU CŒUR DU CROS, UNE
MAISON ASSOCIATIVE
NOUVELLE GÉNÉRATION
ACCUEILLERA ÉGALEMENT
UNE MAISON DE LA SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE ET UNE
CRÈCHE DE PROXIMITÉ, POUR
RENFORCER LE LIEN SOCIAL
ET LES SERVICES ESSENTIELS.



PAGE 69



UNE FAN ZONE CONVIVIALE
À L'EXTÉRIEUR DE LA SALLE,
AVEC ÉCRAN GÉANT POUR
SUIVRE LES TEMPS FORTS
EN DIRECT.



PAGE 62

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 23



UN SERVICE DE MINI-BUS ÉLECTRIQUES POUR RAPPROCHER LES QUARTIERS, RELIER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN.



UN TRAMWAY À CRÉMAILLÈRE DANS LA MONTÉE DE LA BOURGADE POUR RELIER LE CENTRE À LA CITÉ MÉDIÉVALE TOUT EN PRÉSERVANT LE CHARME DU HAUT-DE-CAGNES.



PAGE 66



PAGE 23



UN BHNS ENTRE NICE ET L'HIPPODROME : UNE ALTERNATIVE PERFORMANTE AU TRAMWAY, AVEC DES COÛTS RÉDUITS, MOINS DE NUISANCES ET UNE MISE EN SERVICE PLUS RAPIDE.

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 41



DU LOGEMENT POUR LES
CAGNOIS, D'ABORD :
PRIORITÉ AUX FAMILLES QUI
VIVENT, TRAVAILLENT ET
ÉLÈVENT LEURS ENFANTS ICI.



LA VILLETTE, FUTUR
CARREFOUR DE LA CULTURE
À CAGNES : UN ESPACE
DÉDIÉ AUX SAVOIRS,
À LA CRÉATION
ET À LA VIE ASSOCIATIVE.



PAGE 62



LA VILLETTE, UN NOUVEAU
LIEU DE CULTURE À CAGNES :
UNE SALLE DE SPECTACLE
MODULABLE PENSÉE POUR
TOUS LES FORMATS, DE 600
À 1 000 SPECTATEURS.



PAGE 62

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 75



UN PARCOURS DE WORKOUT
AU STADE DU CROS : POUR
BOUGER, SE MUSCLER ET SE
RETROUVER EN PLEIN AIR.



APAISER ET EMBELLIR LE
CENTRE DU VILLAGE DU CROS
PAR UNE VÉGÉTALISATION
DOUCE, RESPECTUEUSE DE
SON IDENTITÉ ET DE SES
HABITANTS.



PAGE 71



PAGE 75



UNE SALLE POLYVALENTE
AU STADE DU CROS :
POUR LE SPORT,
LES ASSOCIATIONS
ET LA VIE DE QUARTIER.

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 19



REMETTRE DES AGENTS ASVP
SUR LE TERRAIN DANS TOUS
LES QUARTIERS POUR
ASSURER LA VÉRIFICATION DU
STATIONNEMENT, LUTTER
CONTRE LES INCIVILITÉS ET
RENFORCER LE RESPECT DES
RÈGLES.



POUR ENCOURAGER LA
ROTATION DES VÉHICULES
ET FACILITER L'ACCÈS AUX
COMMERCES ET SERVICES :
LA PREMIÈRE HEURE DE
STATIONNEMENT SERA
GRATUITE DANS LES ZONES
JAUNE, ORANGE ET ROUGE.



PAGE 26



PAGE 26



SÉCURISER LES CIRCULATIONS
SUR LE FRONT DE MER :
UNE VRAIE SÉPARATION
ENTRE PIÉTONS ET VÉLOS
POUR UNE PROMENADE
APAIÉE

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 58



DES CENTRES DE LOIRS
PLUS ADAPTÉS



UNE DÉMOCRATIE PLUS
PROCHE, PLUS DIRECTE : AVEC
L'APPLICATION « LA
DÉMOCRATIE EN LIGNE »,
CHACUN PEUT CONTRIBUER À
L'AVENIR DE SA VILLE.



PAGE 14



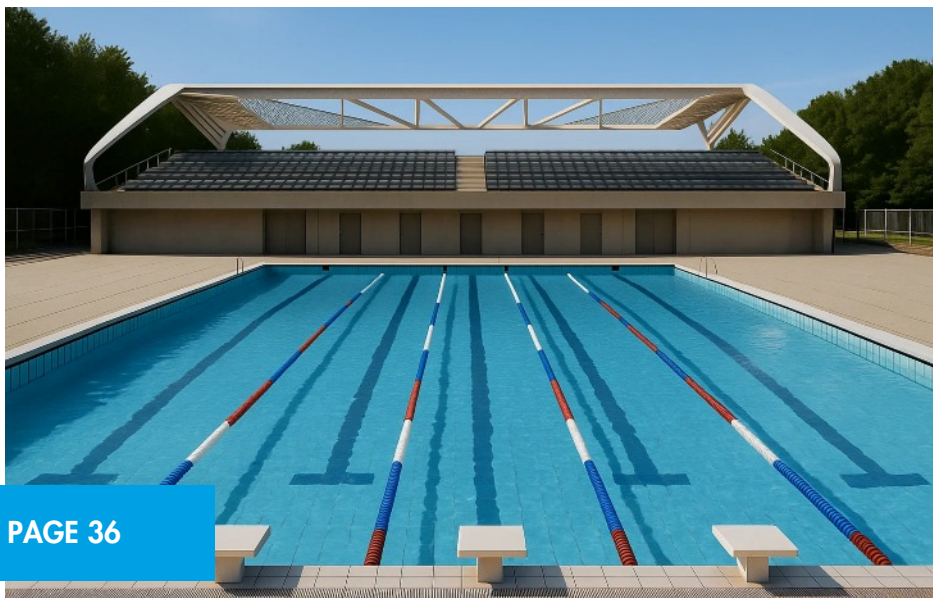
PAGE 38



UN SITE WEB UNIQUE POUR
SIMPLIFIER LA VIE DES
CAGNOIS : SERVICES
MUNICIPAUX, INITIATIVES
ASSOCIATIVES ET OFFRES
DES COMMERCE LOCAUX
RÉUNIS SUR UNE SEULE
PLATEFORME.

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 36



PRÈS DE LA PISCINE
TOURNESOL, CRÉONS
UNE INFRASTRUCTURE
COMPLÉMENTAIRE :
UN BASSIN DE 50 M SUR 4
LIGNES, AVEC GRADINS
POUR LES ÉVÉNEMENTS,
VESTIAIRES FONCTIONNELS
ET UN ESPACE DÉDIÉ AUX
ASSOCIATIONS.



CREATION D'UNE ZONE
ARTISANALE SUR LE VAL DE
CAGNES POUR FAVORISER
L'EMPLOI LOCAL
AVEC UNE ROUTE EN FOND
DE VALLON QUI REJOINT
LA ROUTE DE VENCE



PAGE 40



PAGE 28



LA CRÉATION D'UNE VOIE
INTERMÉDIAIRE ENTRE LA ROUTE
DE LA GAUDE ET UN TUNNEL
VERS LA ROUTE DE VENCE :
UN AXE STRUCTURANT
POUR DÉSENGORGER
LE CENTRE-VILLE ET DÉVELOPPER
UNE VÉRITABLE ZONE
ARTISANALE
AU VAL DE CAGNES.

DES PROJETS POUR FAIRE BATTRE LE CŒUR DES CAGNOIS !

- ★ Réalisation immédiate
- ★★ Etude & Réalisation mandature
- ★★★ Projet à étudier sur le long terme



PAGE 64



VILLAGE CLASSÉ,
CULTURE EN FRICHE :
LE RÉVEIL ATTENDU
DU HAUT-DE-CAGNES



NI ÉVÉNEMENT MARKETING,
NI FOLKLORE FIGÉ :
DES FÊTES VIVANTES
ET PARTAGÉES



PAGE 78



PAGE 71



SÉCURISER ET VALORISER LE
PARKING RENAULT AU CROS
DE CAGNES : UNE PRIORITÉ
POUR LES RIVERAINS
ET LES VISITEURS



LA DÉMOCRATIE LOCALE

UNE MAIRIE QUI SERT, UNE MAIRIE QUI RESPECTE :

Pour une administration proche, juste et humaine à Cagnes-sur-Mer

Une mairie doit-être un lieu d'écoute, d'égalité et de service ?

Nous rêvons d'une Mairie comme un véritable bien commun, accessible à toutes et tous, au quotidien comme dans les grandes décisions.

1. Le service public : fondement d'une ville solidaire

« Nous voulons une mairie moderne, humaine et juste, tournée vers les habitants, pas vers elle-même. » Tel est le point de départ de ce projet structurant.

Le service public est la colonne vertébrale d'une ville solidaire. Il doit être transparent dans ses recrutements, équitable dans son fonctionnement, et accessible à tous sans distinction.

Concrètement, cela passera par :

- des recrutements clairs et équitables, garantissant l'égalité professionnelle ;
- des démarches administratives simplifiées, où le numérique reste un outil au service des habitants, jamais une barrière ;
- des équipements publics réellement inclusifs, adaptés aux personnes en situation de handicap.
- Un projet d'envergure est déjà en réflexion : la création d'un centre administratif unique sur le site de La Villette, regroupant tous les services accueillant du public, avec un haut niveau d'accessibilité (rampe, ascenseurs, signalétique claire).

Une mairie qui répond, pas qui renvoie

Trop souvent perçue comme distante, la mairie doit renouer un lien direct, simple et réactif avec les citoyens.

Cela suppose :

- des bureaux d'accueil modernes et accessibles, avec des informations claires, un suivi personnalisé et une meilleure coordination entre les services.
- une médiation sociale renforcée, pour apaiser les tensions et résoudre les conflits de voisinage ;

Une ville qui accueille et relie

- Accueillir les nouveaux arrivants, c'est aussi faire vivre le tissu local. Un dispositif de parrainage citoyen sera mis en place, associant anciens et nouveaux

habitants, avec le concours du monde associatif et des aînés.

- L'objectif ? Créer une ville plus solidaire, plus conviviale, où le lien prime sur l'indifférence, et où chacun peut trouver sa place, quel que soit son âge ou son parcours.

L'accessibilité : une exigence, pas une option

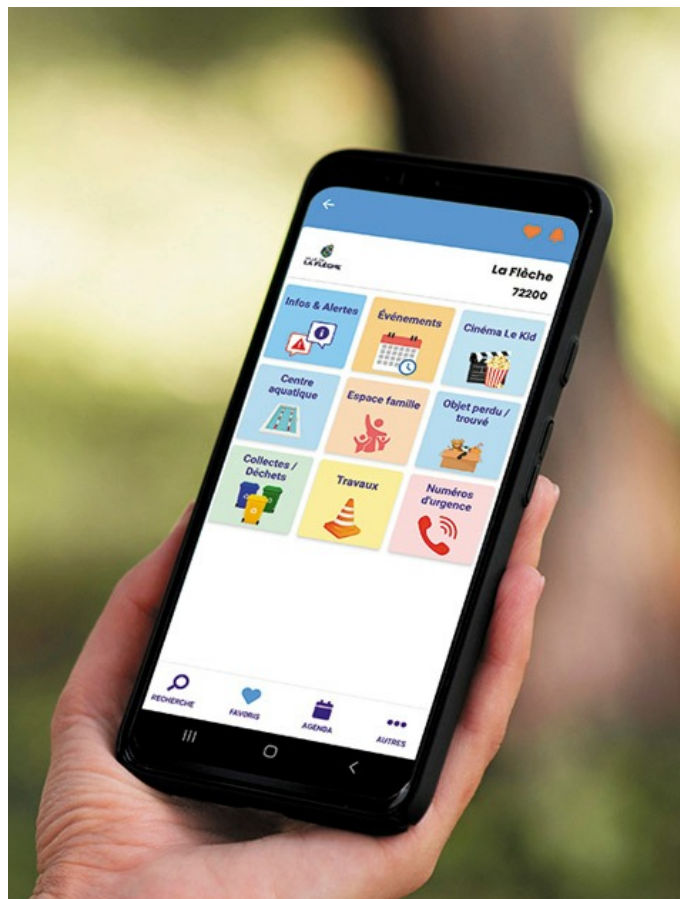
Les personnes à mobilité réduite sont encore trop souvent oubliées. Ici, la volonté est claire : plus aucun aménagement, aucune construction, aucun service ne devra être conçu sans elles. Chaque trottoir, chaque bâtiment, chaque interaction avec la mairie devra leur être pleinement accessible.

Redonner le pouvoir aux citoyens : pour une démocratie vivante et concrète

« Une commune n'appartient pas à une majorité de passage, mais à ses habitants. Les décisions doivent se prendre avec eux, pas sans eux. » Cette phrase résume la vision démocratique du projet.

Nous proposons une série de mesures ambitieuses pour refonder la démocratie locale à Cagnes-sur-Mer :

- Une application mobile "Cagnes Citoyens" facilitera l'information, la consultation, le signalement des problèmes et la participation directe aux débats.



- Un droit d'interpellation citoyenne : dès 1 000 signatures recueillies, toute proposition devra être examinée par les services municipaux et donner lieu à un projet de délibération présenté devant le Conseil municipal. Une avancée démocratique majeure, symbole de notre volonté de replacer les habitants au cœur de la vie publique. »



- Mettre en place des conseils consultatifs représentatifs des jeunes, des seniors, des personnes en situation de handicap, des quartiers, ainsi que d'autres catégories sociétales, afin qu'ils deviennent de véritables leviers d'influence.
- Mettre en place un budget participatif par zone pour financer des projets portés par les habitants.
- Diffuser les Conseils municipaux en direct, avec des comptes rendus accessibles à tous et des réunions de présentation dans les quartiers en amont.

Les agents municipaux, acteurs du changement

- La transformation de la mairie passe aussi par une nouvelle relation avec les agents municipaux. Trop souvent ignorés, ils sont pourtant les premiers relais du service public.
- Le projet prévoit : des espaces d'expression anonymes ou ouverts pour que chaque agent puisse partager ses propositions, alertes ou idées d'amélioration ;
- Un dialogue régulier entre services et hiérarchie, pour faire vivre la transversalité ;
- Une reconnaissance accrue des savoir-faire du terrain et des initiatives locales. L'objectif est double : améliorer les conditions de travail et renforcer la qualité du service rendu aux habitants. Car une mairie qui respecte ses agents est une mairie qui respecte ses citoyens.

Conclusion : pour une ville à hauteur d'habitants

Cagnes-sur-Mer a besoin d'un nouveau souffle. Ce projet citoyen entend proposer une gouvernance fondée sur l'écoute, l'inclusion et la participation.

Une mairie qui sert, c'est une mairie qui écoute.





UNE ETHIQUE MUNICIPALE TRANSPARENTE

POUR UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DES INDEMNITÉS : L'éthique au cœur de l'engagement municipal

Pour une répartition équitable des indemnités : l'éthique au cœur de l'engagement municipal.

À Cagnes-sur-Mer, il est temps de redonner du sens à l'engagement électif. Face à la défiance croissante envers les élus et à l'abstention qui s'installe, une exigence se fait sentir : celle de l'exemplarité, de la sobriété et de la justice dans la gestion des fonds publics.

Le Cercle Cagnois et La Casa du Cros portent une proposition forte et claire : revoir en profondeur la répartition des indemnités des élus municipaux, dans un souci de transparence, d'équité et de reconnaissance sincère du travail accompli.

1. Moins de privilèges, plus de justice

Le projet prévoit les mesures suivantes :

- Réduction des indemnités des élus exécutifs : Baisse significative des indemnités du Maire et du Premier adjoint pour en finir avec des montants disproportionnés, afin que les fonctions exécutives soient en phase avec leur vocation première : le service à la population.
- Revalorisation des indemnités des conseillers municipaux sub-délégués : Ces élus, souvent très investis dans l'ombre, ne bénéficient pas de la reconnaissance à la hauteur de leur engagement. Ils doivent être considérés comme des piliers de l'action municipale quotidienne et leur travail valorisé à sa juste mesure.

Transparence totale

Une autre mesure forte est la publication annuelle de la répartition des indemnités, accessible à tous les citoyens. Cela permettra de lutter contre les suspicions de favoritisme ou d'opacité et de remettre les élus face à leurs responsabilités.

- En cas de cumul de fonctions exécutives (agglomération, département, région ou autre), l'indemnité municipale sera réduite de 20 %. La somme ainsi dégagée sera réaffectée aux conseillers municipaux, pour une gestion plus équitable et plus reconnaissante.

Les objectifs de ce dispositif :

- Éviter l'accumulation injustifiée de revenus publics.
- Favoriser une gestion plus collégiale de la commune.
- Moraliser durablement la vie politique locale.
- Un engagement concret des élus dans la vie locale

Les relations avec les associations :

Les associations locales, essentielles à la vie sociale et festive de la commune, reposent sur le bénévolat et l'énergie collective, souvent avec des moyens limités. Il est donc inadmissible que certains élus profitent de ces événements sans y contribuer financièrement.

Le principe est simple et clair :

- Chaque élu, du Maire au simple conseiller, s'engagera à régler lui-même sa participation à tout repas, spectacle ou événement associatif.

De plus, une charte de bonne conduite des élus sera rédigée et rendue publique dès le début du mandat. Cette charte définira des règles claires d'éthique, de comportement et de responsabilité pour renforcer la confiance entre les élus et les citoyens.

2.. Une rupture assumée avec les logiques anciennes

Ces mesures ne sont pas symboliques : elles annoncent une nouvelle manière de faire de la politique locale, plus sobre, plus juste et plus fidèle à l'intérêt général.

Elles incarnent une volonté affirmée : rompre avec les privilèges d'hier pour bâtir une gouvernance fondée sur la probité, l'engagement sincère et le respect des citoyens.





LA SÉCURITÉ

POUR UNE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ, HUMAINE ET EFFICACE :

Bâtir la tranquillité publique avec les habitants

Sous l'effet de la pression policière exercée à Nice, une partie de la délinquance se déplace vers les communes voisines et touche désormais nos quartiers.

La tranquillité, jadis exemplaire à Cagnes-sur-Mer, est fragilisée. Il est de notre responsabilité collective de protéger cette qualité de vie et d'empêcher que la délinquance ne s'enracine durablement.

Aujourd'hui, notre ville dispose de 33 policiers municipaux et 13 ASVP (source : policemploi.fr, 1er janvier 2025).

Ce chiffre représente moins d'un policier pour 1 000 habitants, quand une commune comparable comme Le Cannet en compte près de deux pour 1 000.

Ce déficit de moyens se traduit concrètement par des interventions trop lentes, une couverture incomplète du territoire, l'absence de présence nocturne, une hausse préoccupante des incivilités et des nuisances, ainsi qu'une multiplication des points de deal dans la commune.

1. Une présence humaine renforcée dans tous les quartiers

La sécurité au quotidien ne se limite pas à la répression. Elle nécessite des agents formés, présents et reconnus.

Les engagements concrets sont les suivants :



- Renforcer la police municipale avec au moins 20 nouveaux policiers : Augmenter sa présence visible dans tous les quartiers avec des patrouilles à pied, à vélo et en véhicules propres et également la nuit.
- Nos policiers municipaux ne disposent pas de LBD. Pour leur sécurité, en particulier la nuit, ils devront en être équipés.

- Élargir les horaires : Renforcer la présence en soirée et les week-ends, où les nuisances sont les plus marquées.
- Création d'une équipe cynophile et pourquoi pas un chien spécialisée dans la recherche de drogue : Interventions spécialisées dans les situations complexes.
- La création de deux postes de police annexes : l'un à la gare, l'autre au Cros. Parce qu'on ne sécurise pas une ville depuis un seul bâtiment, mais par une présence de terrain, répartie, visible et accessible à tous.
- Recrutement d'agents polyvalents : Formés à la médiation, aux premiers secours et à l'écoute active, pour intervenir de manière non violente et préventive.
- Instaurer une véritable police de proximité : Favoriser le lien social, au service de la tranquillité publique.
- Nos policiers municipaux ne disposent pas de LBD. Pour leur sécurité, en particulier la nuit, ils devront en être équipés.
- Le matériel de nos agents doit évoluer. Des vélos électriques, pouvant atteindre 50 km/h, leur permettraient d'intervenir plus vite, aussi bien dans les rues urbaines que dans les espaces naturels.
- Nous proposons d'équiper la police municipale d'un véhicule d'interpellation spécialement aménagé, permettant à deux agents d'assurer le transfert d'une personne interpellée dans des conditions de sécurité conformes aux règles, avec cloison de séparation.



2. Stationnement, ASVP et logique de régie

Une mesure phare sera la prise en charge du stationnement par la municipalité, mettant fin à l'accord avec la société Indigo. Les missions seront confiées à des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), visibles et proches des citoyens.

Leur rôle ne se limitera pas à la verbalisation, mais inclura aussi :

- Sécurisation des abords des écoles,
- Signalement des incivilités,
- Renforcement de la présence de proximité dans l'espace public.



3. Protéger sans surveiller : une vidéoprotection raisonnée et encadrée

La technologie doit être utilisée au service de l'intérêt général, tout en respectant les libertés.

- Vidéoprotection ciblée : Les caméras seront installées uniquement dans les zones sensibles (abords d'écoles, transports, parkings, axes de fuite)

**Usage encadré de l'intelligence artificielle.
Contrôlé de manière stricte par des humains.**

- Transparence totale : Chaque année, un rapport public détaillera les coûts, résultats et zones couvertes de la vidéoprotection.
- La modernisation de la centrale de vidéoprotection permettra d'améliorer l'efficacité des interventions tout en garantissant une utilisation respectueuse des libertés publiques.



4. Protéger nos écoles, sécuriser les lieux publics

Un Plan "Abords d'écoles sûrs" sera mis en place :

- Installation de ralentisseurs, signalétique et barrières pour éviter le stationnement anarchique,
- Présence accrue des ASVP aux horaires sensibles,



- Création d'une Brigade Scolaire Municipale pour la médiation et la protection autour des écoles.

4. Construire une sécurité partagée

À Cagnes sur Mer, la sécurité se bâtira avec et par les habitants, dans une logique de prévention et de co-responsabilité :

- Mise en place d'un réseau de voisins vigilants et solidaires, coordonné par la Ville sur la base d'une charte éthique.
- Création de canaux de signalement directs pour les habitants, via un numéro dédié à la Police Municipale et une application mobile "Cagnes Citoyens" permettant de signaler les incivilités et nuisances.



5. Une ville pensée pour la sécurité

La sécurité passe aussi par un aménagement urbain réfléchi.

C'est pourquoi le Plan Lumière Intelligente sera mis en place :

- Éclairage renforcé dans les zones sensibles,
- Systèmes adaptatifs en fonction de la fréquentation,
- Passage généralisé à la LED pour une ville plus économe et durable.

L'urbanisme préventif sera également privilégié :

- Suppression des angles morts, végétation maîtrisée et visibilité naturelle,
- Mobilier urbain antivandalisme et sobre,
- Implantation stratégique des bancs, abribus et signalétiques pour renforcer la sécurité sans exclure.

Une gouvernance partagée de la sécurité

La tranquillité publique ne doit pas être l'apanage de quelques-uns.

Elle doit être co-construite avec tous les acteurs : habitants, État, bailleurs, commerçants, associations.

Les actions suivantes seront mises en place :

- Renforcement de la convention entre la Police municipale et la Police nationale, avec des zones d'action coordonnées.
- Création de Conseils de quartier orientés sur la Sécurité impliquant les acteurs de terrain et les voisins vigilants.
- Transparence du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, avec un plan d'action annuel et une évaluation régulière. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est un dispositif légal créé par la loi du 5 mars 2007, que chaque commune de plus de 10 000 habitants doit mettre en place.
- Mise en place d'un numéro téléphonique direct avec la police municipale.



- Création d'une application citoyenne la mise en alerte des incivilités.

Évaluation, transparence et participation citoyenne

La légitimité d'une politique de sécurité repose sur sa compréhension et son acceptation par la population. Ainsi, chaque année :

- Un bilan sécurité sera publié, incluant les indicateurs, un retour sur les actions menées et les ajustements nécessaires.
- Consultations citoyennes (questionnaires, ateliers de quartier) orienteront les priorités.
- Réunions publiques régulières permettront de rendre compte de l'action municipale en présence des élus des forces de l'ordre et voisins vigilants.

Conclusion : la sécurité, bien commun du vivre-ensemble

La sécurité que nous défendons doit être visible sans être intrusive, ferme sans être brutale, partagée sans être relâchée. Elle repose sur la prévention, la proximité, l'urbanisme, l'écoute et la justice.

Car une ville sûre n'est pas une ville sous tension, c'est une ville vivante, humaine et apaisée, où chacun trouve sa place.





MOBILITÉ & TRANSPORT

LA MOBILITÉ POUR TOUS

Une ville respirable, apaisée et connectée

À Cagnes-sur-Mer, nous voulons en finir avec les déplacements contraints, polluants et inégalitaires. La mobilité, ce n'est pas qu'une affaire de voirie : c'est un levier de transformation sociale, écologique et urbaine.

Notre cap : une mobilité choisie, pas subie.

Une ville où chacun peut se déplacer librement, en sécurité, avec des alternatives concrètes à la voiture individuelle.

1. Apaiser la ville, partager l'espace public :

Nous défendons une ville apaisée, où l'espace public est repensé pour tous les usages :

- Zone 30 généralisée dans tous les centres-ville et quartiers résidentiels, pour une circulation plus fluide et plus sûre.
- Zones de rencontre dans les centres urbains : piétons, cyclistes et véhicules cohabitent à vitesse réduite, dans un espace requalifié.
- Réaménagement de la Promenade de la Mer avec une séparation nette entre les cheminements piétons et cyclables, pour plus de sécurité et de lisibilité.

2. Priorité aux transports en commun et aux mobilités partagées :

- Mise en service d'un Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Nice et l'Hippodrome de Cagnes.
- Abandon du projet de tramway, trop lourd et rigide, au profit d'un BHNS : plus souple, plus rapide, plus réaliste.
- Réseau de mini-bus propres (électriques ou à hydrogène), en régie municipale. Deux pôles : square Bourdet et Hippodrome.
- Des parkings-relais aux entrées de ville (Cros, hippodrome, Gare, Stade des Canebiers) avec des

parkings sécurisés pour les vélos, des locations de trottinettes ou de vélos électrique.

- Cadencement renforcé à la gare du Cros : un train toutes les 15 minutes en heure de pointe non par pour 2028, mais pour 2026.
- Unification tarifaire : un seul titre de transport pour toute la Métropole, la CASA.



3. Pourquoi nous préférons le BHNS au tramway de la ligne 4 ?

Face au projet de tramway Ligne 4 porté par la Métropole Nice Côte d'Azur, nous faisons un autre choix : celui du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).

Un choix fondé sur une analyse lucide, raisonnée, et centrée sur l'intérêt des habitants, des commerçants et des finances publiques.

Un coût bien moindre pour un service équivalent

- 500 millions d'euros pour la ligne 4 du tramway (hors expropriations).
- 72 millions d'euros pour un BHNS comparable, comme à Pau.

Un écart budgétaire massif, injustifiable dans le contexte actuel. Choisir le BHNS, c'est faire preuve de responsabilité financière.

Moins de travaux, moins de nuisances

Le tramway impose :

- de lourds chantiers, longs et destructeurs,
- des risques techniques, comme le renforcement du pont Napoléon III.

Le BHNS, plus léger, silencieux et sans rails, évite ces complications.

C'est un choix de bon sens : moins d'impact, moins de perturbations, plus de rapidité.

Un itinéraire pertinent et connecté :

Nous proposons un tracé stratégique, le long de la route du bord de mer, desservant directement :



- le CADAM (terminus tram 3),
- la gare SNCF de Saint-Laurent-du-Var,
- le port de Saint-Laurent,
- le Cros-de-Cagnes (Renault, Parc Méditerranée),
- Place Saint Pierre
- La Pinède
- La Cagnes
- l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer.

Un axe logique, fluide et interconnecté, au service des usagers du quotidien.

Un projet équilibré, durable, évolutif Le BHNS permet :

- une mise en œuvre rapide,
- moins de risques pour les commerces, souvent fragilisés par les grands chantiers,
- une meilleure adaptabilité aux évolutions urbaines,
- un impact environnemental réduit.

Le BHNS n'est pas une solution de repli :

C'est une alternative efficace, économique, écologique. Un projet réaliste, rapide à déployer, au service de la qualité de vie et de l'intérêt général.

Nous faisons le choix d'un transport structurant, sans

sacrifier l'équilibre urbain ni plomber les finances publiques.

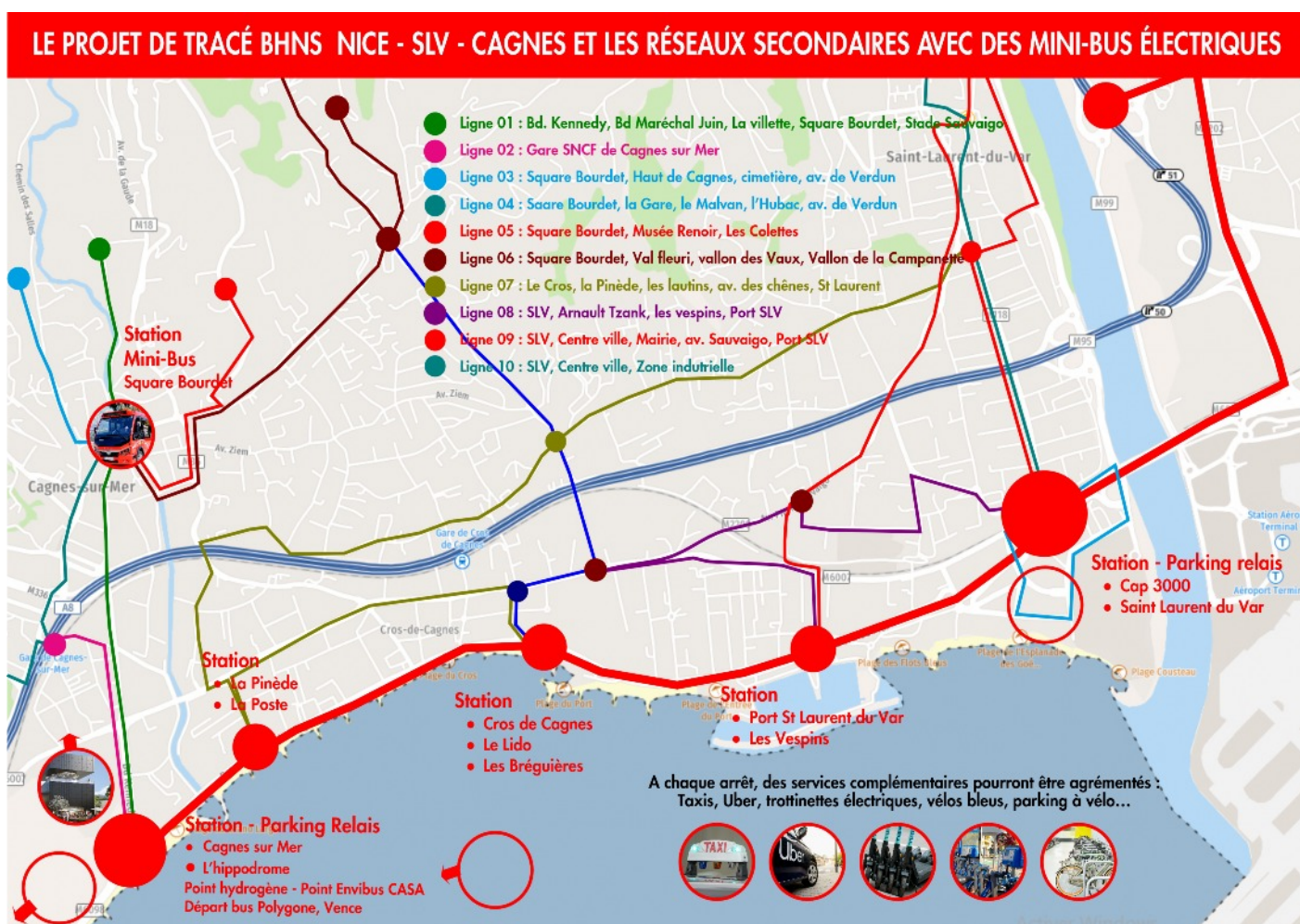
4. Une mobilité du quotidien : un réseau de mini-bus irriguant les quartiers.

Notre proposition : une SEM locale de transport pour exploiter une flotte de mini-bus 100 % électriques, adaptés à notre territoire :

- 5 mini-bus silencieux, climatisés, accessibles.
- Passages toutes les 10 minutes, itinéraires couvrant tous les quartiers.
- Tarif unique : 1€ par trajet. Gratuit pour les enfants de -10 ans et les personnes fragiles.
- Paiement simple (CB, carte Bonjour Cagnes), arrêts lisibles et sécurisés.
- Parkings-relais gratuits en entrée de ville pour désengorger le centre.

Une vision humaine et écologique de la mobilité
Ce projet n'a pas pour but de révolutionner la mobilité, mais de la remettre au service des gens :

- Désenclaver les quartiers
- Désaturer le centre-ville
- Réduire la pollution



LA COMPARAISON ENTRE ENVIBUS DE LA CASA ET LIGNES D'AZUR DE LA MÉTROPOLE DE NICE :

le choix politique qui change tout

À Antibes, les élus ont fait un choix clair : le bus à haut niveau de service. Résultat : un réseau moderne, souple et efficace qui coûte 5 fois moins cher qu'un tramway. Grâce à cette sobriété, les familles paient moins :

- 60 € par an pour un étudiant
- 90 € par an pour un adulte
- 1 € le ticket simple

À Nice, la Métropole a misé sur le tramway :

- 27 millions d'euros par kilomètre, une exploitation lourde, des milliards à rembourser.

Qui paie la différence ? Les usagers, à travers leurs abonnements :

- 180 € par an pour un étudiant
- 360 € par an pour un adulte
- 1,70 € le ticket

Autrement dit, à Nice, ce sont les familles qui financent le tramway chaque fois qu'elles montent dans un bus ou un tram.

Envibus a choisi de protéger le pouvoir d'achat.

Lignes d'Azur a choisi de faire payer les habitants pour ses investissements lourds.

Le transport n'est pas neutre : c'est un choix politique.

- À Antibes priorité aux familles.
- À Nice, priorité au prestige.

Cette analyse et cette réflexion ont un objectif clair : Ouvrir les yeux sur les chiffres, les choix politiques et leurs conséquences : réfléchir ensemble pour mieux décider de l'avenir.



5. Le vélo pour tous : une alternative sûre et concrète

Le vélo doit devenir une évidence, pas un risque :

- Réseau de pistes cyclables sécurisées et continues sur les grands axes.
- Aides à l'achat de vélos électriques, ciblées pour les ménages modestes.
- Indemnité écologique pour les agents municipaux utilisant le vélo au quotidien.

Sécuriser le bord de mer : le bon sens d'abord :

Protéger les plus vulnérables, avant tout grand projet :

- Signalétique claire et visible au sol.
- Alertes sonores ou visuelles aux passages piétons.
- Chicanes intelligentes pour ralentir les cyclistes.

Séparateurs discrets pour prévenir les conflits d'usage.



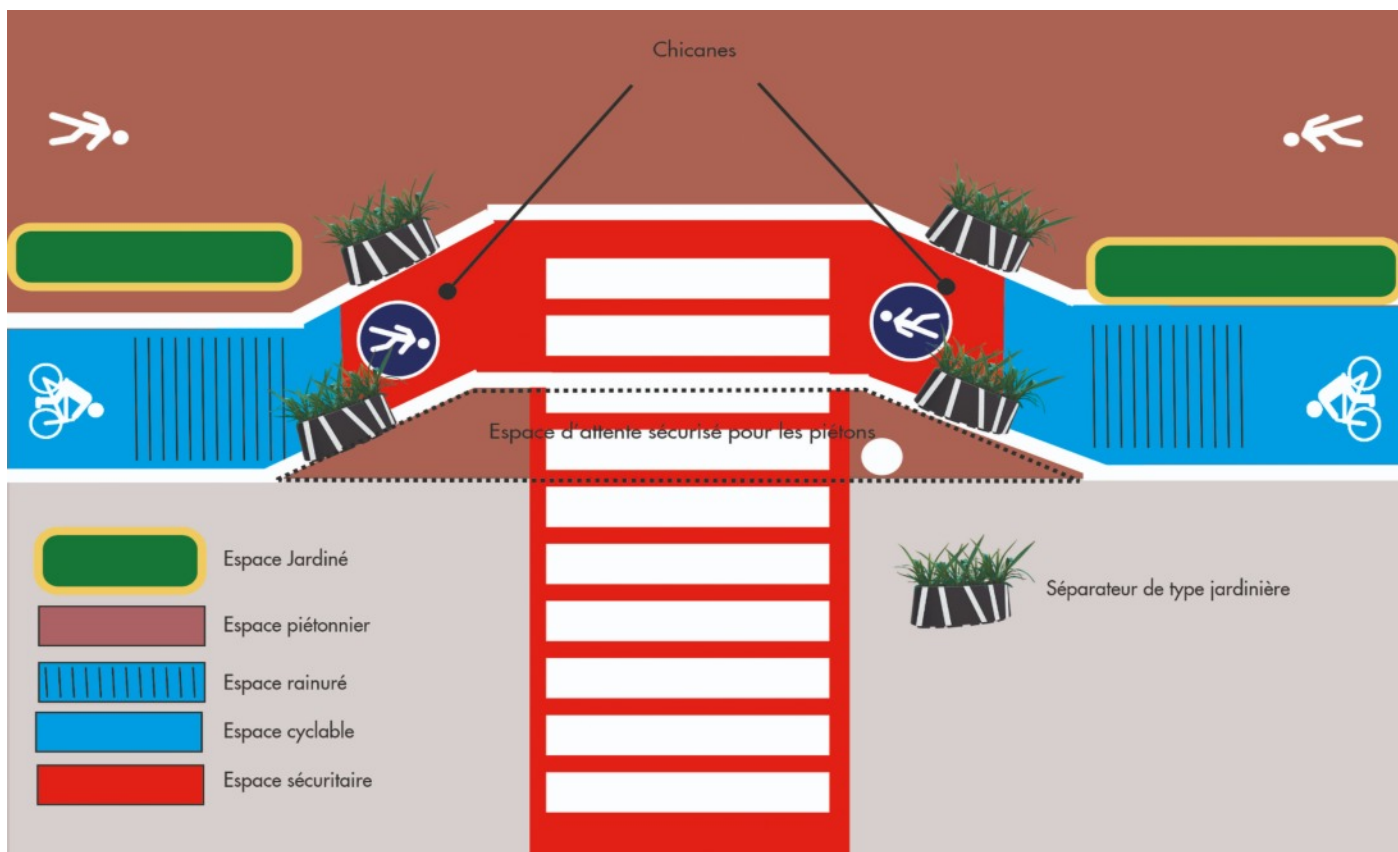
MOBILITÉ VÉLO : LES FAITS PARLENT D'EUX-MÊMES

Quand ce ne sont plus des opposants, mais des références nationales indépendantes qui pointent notre retard, il n'y a plus de place au doute.

On peut toujours balayer les critiques locales d'un revers de main. Mais quand la Fédération française des Usagers de la Bicyclette classe Cagnes-sur-Mer en E – "plutôt défavorable" au vélo, et que MesAidesVélo, nous place à la 155ème position sur 228 villes moyennes, ce n'est plus une opinion : c'est un fait objectif, vu de l'extérieur.

Et ce constat est d'autant plus accablant que le vélo est censé être l'un des phares de la communication municipale.

Les slogans ne suffisent plus : les classements révèlent une réalité, celle d'un retard structurel majeur en matière de mobilité douce.



7. Le stationnement : au service des habitants, pas des opérateurs privés

- Stop à la logique de rente. Nous voulons un stationnement équilibré, équitable, au service du quotidien avec la Reprise en régie municipale : fin du contrat avec Indigo.
- Gratuité de la première heure sur toute la Ville
- Tarifs progressifs et abonnements résidentiels abordables.
- Revoir les tarifs pour l'été en bord de mer
- Lutte contre les voitures ventouses et dialogue permanent avec les commerçants.
- La suppression du stationnement payant le dimanche sur le bord de Mer l'été.

8. Une Carte de cash Back pour stationner et se déplacer

Pour cumuler des avantages et fidéliser localement :

Nous adapterons le système pour permettre le paiement des déplacements en mini-bus avec les euros cumulés via le cashback local.

Plus les habitants consomment dans les commerces cagnois, plus ils accumulent de crédits, et plus ils peuvent régler facilement leurs trajets en transport public.

Une boucle vertueuse au service de l'économie locale et de la mobilité durable.



9. Un tunnel stratégique pour désengorger le centre-ville

Nous portons un projet structurant : un tunnel entre le Val de Cagnes et la route de Vence (RD36), avec une voie de liaison vers La Gaude. Un projet sobre, subventionnable, utile :

Quatre bénéfices majeurs :

- Création d'une zone artisanale durable et un Agro-Parc au Val de Cagnes (emplois locaux, bâtiments éco-conçus).
- Détournement du trafic professionnel hors des quartiers résidentiels.
- Fluidité du transit intercommunal (La Gaude, Saint-Jeannet, Gattières).
- Parking des Canebières en parking-relais avec navette rapide vers le centre-ville.
- Interdiction des poids lourds de plus de 7,5T de traverser le centre-ville.



10. Le stationnement des médecins, infirmiers, aides-soignants et aidants

Mise en place d'un disque municipal de stationnement permettant aux médecins, infirmiers, aides-soignants et aidants de bénéficier d'1 heure de stationnement gratuit sur les places de livraison et les arrêts minutes, afin de faciliter les soins et l'accompagnement à domicile.

Parallèlement, les emplacements de stationnement classiques seraient également gratuits pendant 1 heure pour tous.



11. Un tramway à crémaillère pour relier, valoriser et apaiser le Haut-de-Cagnes

Pour répondre aux contraintes de dénivelé et au manque d'accessibilité du quartier, nous proposons l'installation d'un tramway à crémaillère, discret, écologique et parfaitement intégré au paysage.

Bien plus qu'un simple moyen de transport, ce tramway deviendra une véritable animation touristique, une expérience originale en soi, susceptible d'être référencée dans les guides de voyage comme l'un des attraits emblématiques de Cagnes-sur-Mer.

Il reliera le patrimoine vivant du Haut-de-Cagnes à l'ensemble de la ville, tout en offrant aux visiteurs une montée douce, panoramique et inoubliable vers le cœur historique.

Lors des deux journées du Championnat des Boules Carrées, la Montée de la Bourgade retrouvera sa vocation ludique et populaire en redevenant, comme le veut la tradition, un véritable terrain de jeu à ciel ouvert.

Ce projet innovant répond à un double objectif :

- Faciliter la vie quotidienne des habitants et commerçants (transport de courses, bagages, accès PMR...)

- Renforcer l'attractivité touristique avec une montée panoramique unique, devenue une animation en soi.

Concrètement :

- 500 à 700 mètres de ligne entre la Traverse Sainte Luce et la place Joseph Maurel.
- Les déplacements du tramway seront sécurisés par un feu alterné ou un arrêtoir escamotable, garantissant la priorité et la sécurité du passage.
- Le tramway s'arrêtera aux arrêts habituels.
- Zéro émission, aucun bruit, 100 % accessible.
- Tarif préférentiel pour les résidents.

Les bénéfices :

- Redynamisation du commerce local
- Création d'emplois durables
- Réduction des nuisances de circulation et de stationnement
- Mise en valeur du patrimoine sans folklorisation
- Une ville mieux connectée, plus solidaire

Ce projet structurant sera co-construit avec les habitants, les commerçants, les architectes du patrimoine et les partenaires publics.

Championnat des Boules Carrées :

Lors des deux journées du Championnat des Boules Carrées, la rue de la Bourgade retrouvera sa vocation ludique et populaire en redevenant, comme le veut la tradition, un véritable terrain de jeu à ciel ouvert.

Ce projet n'est pas une utopie :

C'est une solution moderne à un problème ancien, un levier concret pour faire du Haut-de-Cagnes un quartier vivant, connecté, et digne de son histoire.



12. Place Sainte-Luce : Souterrain pour libérer le cœur de ville.

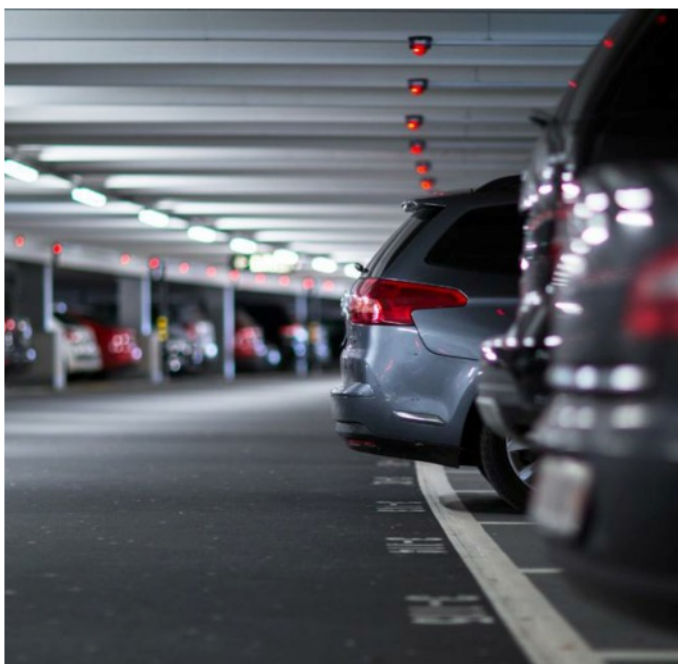
Située entre la mairie, l'église, le marché et les commerces, la place Sainte-Luce est le cœur historique de Cagnes-sur-Mer.

Pourtant, ce lieu stratégique est aujourd'hui saturé de voitures, dévitalisé en surface et sous-exploité dans son potentiel urbain.

Un projet structurant pour un centre-ville apaisé :

Nous proposons la création d'un parking souterrain moderne et paysager, qui permettrait de :

- Compléter l'offre de stationnement du Centre ville et du Haut de Cagnes.
- Proposer au voisinage et aux habitants du haut de Cagnes, la location annuelle de parkings ouverts ou de garages fermés.
- Organiser une desserte fluide du Haut-de-Cagnes, via des navettes électriques et le futur tramway de style Rétro à crémaillère,
- Préserver et renforcer le patrimoine végétal, avec une replantation ambitieuse d'essences locales.



Un aménagement respectueux du patrimoine :

En lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, ce projet sera conçu dans un souci de cohérence esthétique, patrimoniale et écologique.

Le parking souterrain ne sera pas une simple infrastructure, mais le levier d'une reconquête de l'espace public, au service des habitants, des commerçants et des visiteurs.

Un reclassement de la Boule du Château :

Nous pourrions envisager la réinstallation du Club de Pétanque "La Boule du Château" sur l'espace en rez-de-jardin, avec des terrains de jeu aménagés et un club house convivial.

Ce retour aux sources redonnerait vie à un lieu emblématique tout en libérant l'emplacement actuel pour accueillir une nouvelle piscine, mieux intégrée et répondant aux besoins des habitants.



13. Stopper le stationnement payant le dimanche sur le bord de mer : une absurdité !

Chaque été, la municipalité rend payantes les artères du bord de mer.

- Cela pénalise nos commerçants.
- Cela complique la vie des riverains.
- Cela donne une image désastreuse aux touristes, traités comme des vaches à lait.

Nous proposons au contraire de créer des places de stationnement supplémentaires, comme avec la rénovation du parking Renault : 150 places au lieu de 75 aujourd'hui. (Voir page 73).





LA CULTURE

UNE CULTURE POUR TOUS

À Cagnes-sur-Mer, la culture ne doit plus rester l'apanage de quelques initiés, confinée dans des lieux fermés ou réservée à ceux qui en maîtrisent les codes.

Elle doit redevenir un souffle collectif, un outil d'émancipation, un moteur de lien social.

Avec le Cercle Cagnois et la Casa du Cros, nous portons une ambition forte : révéler tout le potentiel des structures culturelles existantes, simplement en mobilisant l'humain, l'énergie locale et l'intelligence collective.

- Faire de la culture un bien commun vivant, partagé et accessible, dans tous les quartiers, pour tous les publics, tout au long de l'année.



Nous voulons ramener la culture au cœur de la vie quotidienne :

- Spectacles, concerts et expositions itinérants sur le : les quartiers : Haut de Cagnes, Cros, centre-Ville et Villette avec des Galeries à ciel ouvert, avec fresques, art urbain, parcours artistiques, pour transformer nos rues en musées vivants.
- Relancer la fête médiévale sur le Haut de Cagnes.
- Bibliothèque et médiathèque mobiles, proposant lectures, ateliers numériques, animations intergénérationnelles dans les maisons de quartiers



1. Un grand festival des cultures méditerranéennes

Cagnes a les racines et la diversité pour accueillir un festival emblématique, festif et populaire, ancré dans les valeurs méditerranéennes.

Un pays invité chaque année, autour d'une thématique forte (art, langue, gastronomie, musique).

Un événement intergénérationnel et co-construit avec les habitants.

- Un parcours culturel complet, du Château Grimaldi au Cros-de-Cagnes en passant par le centre-ville.
- Une exposition annuelle longue durée, pour prolonger l'élan culturel hors saison et créer du lien entre patrimoine, création et citoyenneté.

Ce festival sera à la fois un tremplin, une vitrine, et un moment de joie collective.

2. Un orchestre municipal, ancré dans la vie locale

Nous créerons un orchestre municipal pluriel, composé de musiciens issus du conservatoire municipal :

- Pour animer les fêtes, les cérémonies, les événements culturels et citoyens.
- Pour valoriser les talents locaux et sortir de la sous-traitance coûteuse.
- Pour participer à l'éducation musicale et démocratiser l'accès à la pratique artistique.

3. Une gouvernance culturelle ouverte et participative

La culture ne se décrète pas depuis un bureau, elle se construit avec toutes les forces vives du territoire.

- Création d'un Conseil Culturel réunissant artistes, associations, citoyens et professionnels.
- Rencontres régulières pour partager envies, idées, projets et ressources.

Une politique basée sur l'intelligence collective, la co-construction et la proximité.

4. Aménager un trottoir de sécurisation pour accéder au Musée Renoir

Entre le Passage Auguste Renoir et le Chemin des Collettes, il est nécessaire de créer un cheminement piéton sécurisé afin de faciliter et sécuriser l'accès des visiteurs au musée.

Ce trottoir sera également utile pour les résidents des Colettes.

FAISONS DE LA VILLETTE LE VRAI CŒUR CULTUREL POUR CAGNES

La culture mérite mieux qu'un repli

À Cagnes-sur-Mer, la culture est en souffrance.

Depuis plus de 30 ans, les équipements culturels : le cinéma, le centre culturel, la bibliothèque/médiathèque, la ludothèque, les musées sont restés figés, dispersés, vieillissants, sans coordination, ni transversalité, ni vision d'ensemble.

Le Musée Grimaldi se dégrade : il ne répond plus aux normes et n'est plus en capacité d'accueillir des expositions d'envergure

Aucune véritable ambition culturelle n'a émergé.

Et pourtant, au lieu d'un projet de relance à la hauteur des attentes, la municipalité actuelle nous propose le déménagement du centre culturel à la Villette, autour d'une salle de spectacle sous-dimensionnée, conçue pour une commune de 35 000 habitants.

Mais Cagnes approche les 60 000 habitants.

Peut-on sérieusement croire qu'une salle de 250 places assises et 600 debout suffira à répondre aux besoins culturels d'un territoire de cette envergure ? Ce projet est déjà obsolète avant même d'être construit.

Une alternative ambitieuse est encore possible

Il est encore temps de faire autrement. Il est encore temps de penser un projet à la hauteur de notre ville, tourné vers l'intérêt général.

La future municipalité devra porter un nouveau souffle culturel, après des années où l'urbanisation dense et la promotion privée ont été privilégiées au détriment de la culture, de la jeunesse, du lien social.

Nous demanderons à la nouvelle municipalité d'ouvrir un moratoire avec Bouygues, pour repenser le troisième lot du projet de la Villette et y intégrer un véritable pôle culturel et citoyen.

Ce que nous souhaitons construire :

- Regrouper les principales structures culturelles : cinéma, bibliothèque/médiathèque, ludothèque, salle de spectacle, salle des fêtes.
- Intégrer des services publics de proximité, pour encourager une fréquentation quotidienne, intergénérationnelle et accessible.
- Créer des espaces collaboratifs ouverts aux associations, aux artistes, aux habitants, pour encourager la création, l'éducation populaire, l'animation locale.

Ce lieu ne doit pas être une simple salle. Il doit devenir un moteur de lien social et de dynamisme urbain.

Une grande salle polyvalente pour une ville qui bouge
Nous avons besoin d'un équipement culturel modulable, capable :

- d'accueillir des spectacles professionnels, scolaires et amateurs,
- d'héberger des salons, des forums, des rencontres économiques,
- de contribuer à la vitalité du centre-ville et au développement des commerces de proximité.

Cette salle doit être à la hauteur de la commune, pensée pour aujourd'hui et pour demain.

Une agora citoyenne et culturelle en plein air

A côté de ce pôle culturel, nous proposons la création d'une grande place publique, une véritable agora moderne, comprenant :

- Un écran géant et une fan-zone conviviale, pour des retransmissions sportives ou des projections de films en plein air,
- Un podium et un espace d'animations extérieurs, pour accueillir concerts, fêtes populaires, événements associatifs : Fête des Châtaignes, marchés de Noël, bals estivaux, etc.
- Une place vivante, fédératrice, où la culture s'expérimente chaque jour, au grand air, avec et pour les habitants.

Repenser la Villette, c'est repenser l'avenir de Cagnes-sur-Mer

Nous voulons faire de la Villette un projet emblématique, pensé avec les habitants, ouvert à tous les publics, à la mesure d'une ville qui mérite mieux.

La politique culturelle dépendra des moyens et des infrastructures qu'on osera lui consacrer.

Nous osons proposer plus. Il est temps de construire une ambition culturelle durable, visible, populaire.





LE SPORT

UNE POLITIQUE SPORTIVE PUBLIQUE, ÉQUITABLE ET AMBITIEUSE : pour un sport accessible à toutes et tous à Cagnes-sur-Mer

À Cagnes-sur-Mer, le sport ne doit plus être un luxe, mais un droit.

Il est un levier essentiel de santé publique, de cohésion sociale, d'épanouissement personnel et de fierté collective.

Dans une ville qui grandit, qui vieillit, et où les inégalités persistent, nous défendons une politique sportive structurée, solidaire et tournée vers l'avenir.

Notre cap : faire du sport un pilier du bien-vivre cagnois, pour tous les âges, dans tous les quartiers, quelles que soient les ressources.

1. L'accès pour toutes et tous : un sport égalitaire, un sport émancipateur

- Grille tarifaire sociale pour les clubs et équipements municipaux.
- Création d'un Pass Sport municipal pour les enfants de familles modestes (prise en charge partielle des cotisations).
- Accessibilité renforcée des équipements et activités pour les personnes en situation de handicap.

Le sport est un droit, pas un privilège.

C'est une ressource précieuse pour la santé, la confiance et l'insertion.

2. Des équipements de qualité, dans tous les quartiers

- Audit complet et plan de rénovation des installations sportives (gymnases, stades, courts, piscine...).
- Création de nouveaux espaces de proximité : terrain multisports au Cros, parcours santé, espaces fitness plein air.

Accès facilité aux équipements pour les scolaires, les clubs, les familles.

Chaque quartier doit permettre une pratique digne, proche et régulière du sport.



CAGNES N'A PAS BESOIN DE SLOGANS, MAIS D'INVESTISSEMENTS

Le maire aime à répéter que Cagnes serait « la ville la plus attractive ». Mais derrière les slogans, la réalité est inquiétante : plus d'habitants, mais pas plus d'infrastructures.

Le rapport Smappen est sans appel : Cagnes n'occupe que la 83ème place nationale pour les équipements sportifs (2,53 pour 1 000 habitants) contre plus de 5 équipements pour des villes comme Montauban, notre ville est largement en retard.

Ce n'est pas une fatalité, c'est un choix politique. Depuis 30 ans, la municipalité pratique un immobilisme budgétaire excessive.

Résultat : seulement 8 % du budget consacré à l'investissement, la ville reste bien en dessous des 19 % moyen. Une gestion comptable qui, en réalité, produit un retard phénoménal.

Nous affirmons qu'une ville qui n'investit pas est une ville qui recule.

Cagnes n'a pas besoin de slogans, mais d'une politique ambitieuse d'investissement, tournée vers ses habitants et leur avenir.

Le maire a choisi l'immobilisme, nous demandons à la future municipalité de choisir l'avenir.



3. Soutenir les associations : moteur du sport cagnois

- Nouvelle charte d'attribution des subventions, fondée sur la transparence, l'ouverture, l'engagement et la mixité.
- Accompagnement administratif et numérique renforcé pour les clubs (comptabilité, communication, outils).
- Priorité aux clubs municipaux pour les Cagnois, avec contribution adaptée pour les non-résidents.
- Soutien actif aux clubs organisant des stages pendant les vacances scolaires.

Sans bénévoles ni associations, pas de sport local.

La Ville doit reconnaître et soutenir leur rôle essentiel.

4. Le sport au cœur de l'éducation et de la jeunesse

- Développement de classes sportives dans les écoles (éveil corporel, multisports, natation).
- Renforcement de l'activité physique dans les centres de loisirs et collèges.
- Création des "Olympiades scolaires", pour promouvoir l'esprit d'équipe, le dépassement de soi, dès le plus jeune âge.

5. Une nouvelle vision du sport : santé, inclusion, innovation

- Lancement du programme "Sport Santé" en lien avec les professionnels de santé (prévention, sport sur ordonnance, bien-être).
- Soutien renforcé au sport féminin et aux clubs porteurs de mixité.
- Visibilité accrue des pratiques inclusives et adaptées, pour une ville sportive et solidaire.

6. Un sport qui rayonne

- Festival annuel du sport et du bien-être à Cagnes.
- Accueil de compétitions régionales ou nationales, dans des disciplines classiques ou émergentes.
- Création d'un "Mur des champions" et d'un trophée municipal annuel pour valoriser les talents cagnois.

Le sport, c'est aussi l'image d'une ville qui inspire, qui rayonne, et où il fait bon s'investir.

7. Transparence, co-construction et numérique au service du sport

- Création d'un Conseil du sport, réunissant clubs, éducateurs, associations, usagers.
- Refondation de l'Union Sportive Cagnoise Générale, en instance coopérative et citoyenne.
- Mise en ligne d'un portail "Vivre Cagnes" : guichet unique, agenda sportif, plateforme pour les clubs.

- États Généraux du sport cagnois chaque année : bilans, budgets, besoins, perspectives.



8. Cagnes-sur-Mer : une ville sans piscine digne de ce nom

Avec 54 000 habitants, Cagnes ne dispose que d'une seule petite piscine, totalement insuffisante.

- elle est saturée, vétuste et inadaptée.
- Files d'attente, créneaux saturés, public scolaire, sportif et familial en concurrence.
- Accessibilité PMR insuffisante.
- Aucune offre estivale, malgré un climat favorable et une ville balnéaire.

Pendant ce temps, Antibes (75 000 hab.) en compte 3, Menton (30 000 hab.) un complexe olympique, Vence (19 000 hab.) a deux bassins e même la Colle sur Loup dispose d'un complexe (9 000 habitants).

Face à ce retard, la mairie préfère communiquer sur une soi-disant « piscine en mer » : en réalité, un simple filet anti-méduses et deux lignes d'eau de 50 m, ouvertes seulement deux mois par an. Une tromperie estivale, loin d'un vrai service public.

Nous proposons un complexe aquatique moderne :

- Création d'un bassin extérieur de 50 m (5 lignes d'eau minimum) sur le site des Canebiers.
- Douches, casiers mutualisés avec la piscine existante.
- Gradins modulables pour l'accueil du public lors de compétitions.

Ce bassin serait installé à l'emplacement actuel du boulodrome, tandis que le club de pétanque "La Boule du Château" retrouverait sa place place Sainte-Luce, dans un nouvel aménagement respectant son ancrage historique.



9. Conclusion : le sport comme pilier du vivre-ensemble

À Cagnes-sur-Mer, nous voulons un sport public, populaire, digne et accessible.

- Un sport qui soigne, qui rassemble, qui fait grandir.
- Un sport à hauteur d'habitants.

Parce qu'une ville ne se mesure pas à la hauteur de ses immeubles, mais à la qualité de ses lieux de vie à ses infrastructures, nous affirmons : le sport est un service public essentiel.

C'est une réponse concrète à la saturation des équipements, à la nécessité d'une baignade de proximité, et aux défis climatiques.





ECONOMIE & EMPLOI

POUR UN COMMERCE DE PROXIMITÉ VIVANT, ACCESSIBLE ET DURABLE :

Remettre l'économie locale au cœur de la ville

À Cagnes-sur-Mer, comme dans de nombreuses villes moyennes, le commerce de proximité est fragilisé : concurrence du e-commerce, envolée des loyers, manque d'animation, difficultés d'accès ou de visibilité.

Résultat : certains quartiers se vident, les rideaux baissent, et avec eux, c'est un pan entier de la vie locale qui disparaît.

Face à cette tendance, nous faisons le choix clair d'un soutien massif au commerce de proximité, en tant que pilier du développement urbain équilibré, de l'économie réelle, de l'emploi local et du lien social au quotidien.

1. Alléger les charges et encourager l'installation

Nous proposons des leviers concrets pour accompagner celles et ceux qui veulent entreprendre localement :

- Exonérations temporaires de taxe locale pour les nouvelles activités en cœur de ville.
- Création d'un Fonds "Commerce de proximité" pour soutenir les premiers mois ou les passages difficiles.
- Locaux municipaux vacants proposés à loyer modéré pour les commerces essentiels à la vie de quartier (alimentation, presse, artisanat...).

2. Redynamiser les quartiers commerçants

Un commerce n'existe pas seul : il a besoin d'un environnement vivant.

- Plans d'animation par secteur, en lien avec les commerçants : marchés thématiques, fêtes de quartier, événements saisonniers.
- Aides à la revitalisation des vitrines : éclairage, façades, signalétique.
- Dispositif "rue-test" ou "boutique à l'essai", pour permettre à de jeunes entrepreneurs de tester leur activité sans risque.

3. Faciliter l'accès aux commerces

Un commerce de proximité doit être... accessible.

- Stationnement gratuit de courte durée autour des pôles commerçants.
- Signalétique piétonne claire et lisible.
- Navettes municipales gratuites les jours de marché.
- Parkings vélo sécurisés et livraison douce mutualisée (à vélo ou à pied).

4. Soutenir le numérique et les circuits courts

Le commerce de proximité peut s'adapter au numérique, sans perdre son âme :

- Création d'une plateforme en ligne "Acheter local à Cagnes" : catalogue, horaires, commande, retrait. Sites web vitrine, agenda, actualités
- Lancement de la carte "Bonjour Cagnes" : fidélisation locale, avantages cumulés, et paiement des trajets en mini-bus via le cashback local, une boucle vertueuse entre consommation locale et mobilité durable.
- Livraison partagée à vélo pour les commerçants volontaires.
- Partenariats producteurs-commerçants, pour faire revivre les circuits courts.



5. Créer un cadre urbain propice à la flânerie commerciale

Acheter, c'est aussi se promener, échanger, s'approprier la ville :

- Aménagements conviviaux : bancs, arbres, éclairage doux, terrasses partagées, zones d'ombre.
- Priorité aux piétons et mobilités douces dans les centres commerciaux de quartier.

6. Co-construire les politiques commerciales

- Création d'un Conseil du commerce, réunissant élus, commerçants, associations et usagers.
- Mise en place de formations continues gratuites pour les commerçants (gestion, numérique, communication).

Un commerce de proximité dynamique, c'est une ville qui respire, qui vit, qui s'enracine dans son territoire.

7. Une zone artisanale et un agro parc au Val de Cagnes

Au-delà du commerce, l'artisanat et l'agriculture local sont des piliers invisibles, trop souvent relégués ou expulsés par la pression immobilière.

Nous proposons la création d'une zone artisanale organisé comme Eco-parc ou parc d'activités écoresponsable) qui est un espace économique aménagé, géré et développé selon les principes du développement durable, où les activités industrielles, artisanales, tertiaires ou logistiques cohabitent dans le respect de l'environnement, du bien-être des usagers et du territoire local.

Tandis qu'un Agro-Parc (ou Parc d'activités agroalimentaires, parfois appelé Agro-pôle) est une zone d'activités économique spécifiquement dédiée aux filières agricoles, alimentaires et agro-environnementales, conçue pour favoriser la production, la transformation, la recherche, la logistique et l'innovation dans le domaine de l'agriculture durable et locale.

Ces deux zones seront connectées à la route de Vence avec la création d'un tunnel.

Objectifs :

- Offrir des locaux adaptés et abordables : ateliers, entrepôts, bureaux.
- Créer de l'emploi local non délocalisable, en valorisant les savoir-faire.
- Détourner le trafic professionnel des quartiers résidentiels, via une voie directe vers la RD36.
- Rééquilibrer l'économie cagnoise, aujourd'hui trop centrée sur les zones commerciales et résidentielles.

Un site stratégique :

- En retrait des habitations, pour limiter les nuisances.

- Foncier encore mobilisable, à aménager avec sobriété.
- Connexion directe aux grands axes, sans pression sur le centre-ville.

Conditions de réussite :

- Étude d'impact environnemental rigoureuse (zone humide, ruissellement, paysages).
- Création d'une ZAE publique ou d'une SEM, pour garder la maîtrise foncière.
- Concertation avec les artisans, les chambres consulaires et les riverains.
- Lien piéton et cyclable avec les quartiers proches.

Ces deux zones permettraient de diversifier le tissu économique, de relocaliser la production, et de faire de Cagnes une ville où l'on crée, où l'on fabrique, et pas seulement où l'on consomme.





URBANISME ET LOGEMENT

POUR MIEUX VIVRE À CAGNES-SUR-MER : UN PROJET SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET PROFONDÉMENT HUMAIN

Et si Cagnes-sur-Mer devenait enfin une ville où l'on peut se loger dignement, se déplacer facilement, élever ses enfants, vieillir sereinement, travailler localement, respirer, se cultiver, s'impliquer ?

Ce rêve est à notre portée. Mais pour l'atteindre, il faut changer de cap.

Face à l'épuisement du modèle actuel, à la montée des inégalités, à la crise écologique et au sentiment d'abandon démocratique, nous portons un projet global, ancré dans le quotidien des Cagnois mais tourné vers l'avenir.

1. Le logement : un droit fondamental, pas un privilège

À Cagnes-sur-Mer, le logement est devenu inaccessible pour beaucoup. Familles, jeunes, retraités, actifs essentiels... tous sont frappés de plein fouet par l'explosion des prix et l'insuffisance de l'offre. Notre engagement est clair : faire du logement un levier d'émancipation, pas un facteur d'exclusion.

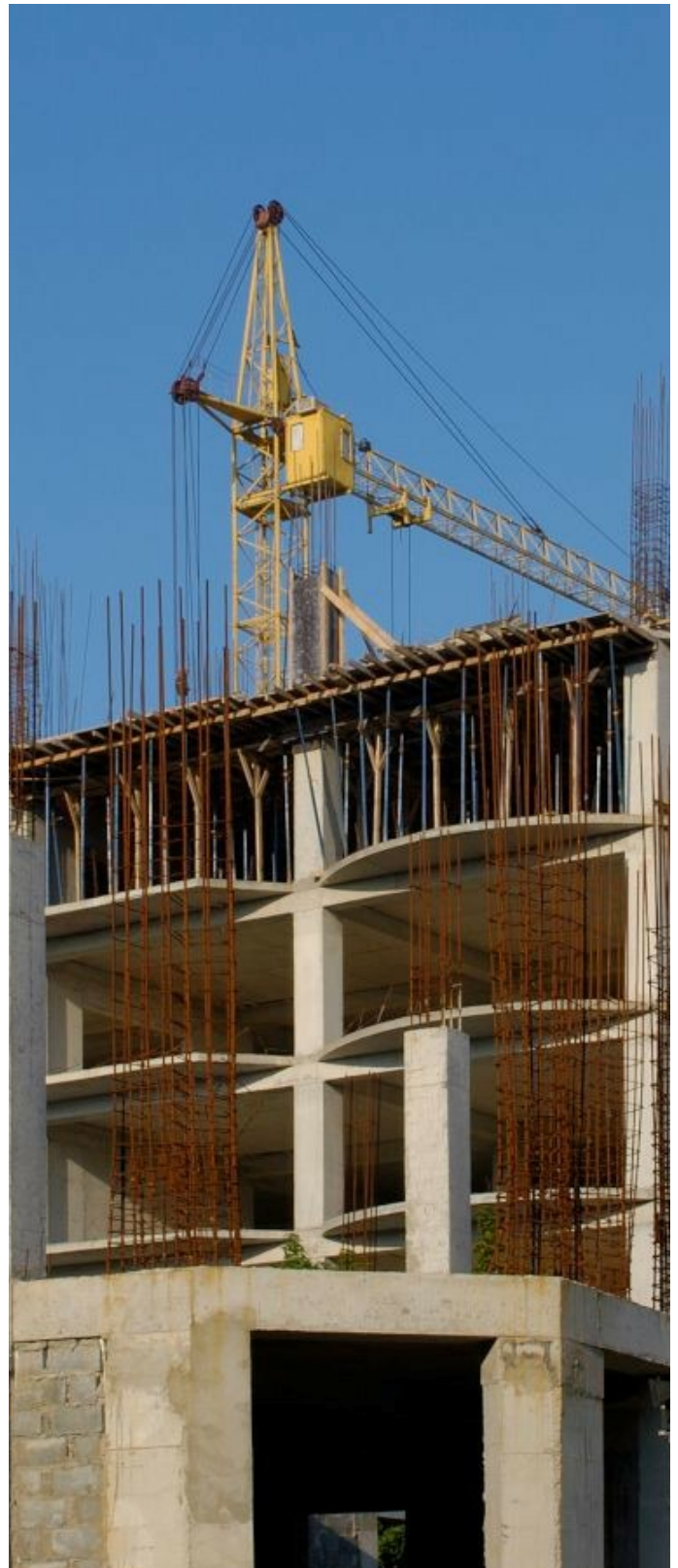
Nos priorités :

- Réviser le PLU, stopper l'urbanisation massive, protéger les quartiers anciens et le patrimoine naturel.
- Redonner à la commune la maîtrise de ses choix, face à une Métropole trop centralisée.
- Créer une SEM d'aménagement locale, pour produire des logements intermédiaires réservés aux agents municipaux et actifs locaux.
- Développer le Bail Réel Solidaire (BRS), pour favoriser l'accès à la propriété sans spéculation.
- Soutenir l'accès social à la propriété : prêts aidés, fiscalité incitative, dispositifs d'épargne-logement pour les primo-accédants.
- Encadrer les loyers, accompagner les colocations solidaires, l'habitat partagé et intergénérationnel.
- Lancer un audit du patrimoine communal pour identifier les bâtiments pouvant être réhabilités ou convertis.
- Mettre en place un audit des logements vacants et des locations Airbnb, avec taxation dissuasive ou incitations à la remise en location.
- Créer un bureau municipal du logement, pour guider, informer, soutenir les habitants et les propriétaires.
- Engager une négociation avec le Préfet pour sortir du statut de commune carencée en logement social, avec un plan chiffré, réaliste et assumé.

- Accompagner les publics fragiles : familles sur-occupées, jeunes sans solution, aînés isolés.

Notre politique du logement sera sobre, juste et transparente.

- Chaque projet sera réexaminé à la lumière de l'intérêt général, avec des décisions publiques, assumées et motivées.



2. Préserver notre patrimoine et faire revivre nos quartiers

Cagnes-sur-Mer ne doit pas devenir une ville générique. Elle possède une identité forte que nous voulons protéger et valoriser avec les habitants, pas contre eux.

- Préserver le Cros-de-Cagnes, ses ruelles, ses façades, son âme.
- Renaturer les places publiques, du village du Cros à Saint-Pierre.
- Transformer l'ancien hôtel La Corrida en "Casa du Cros" : maison de santé, crèche associative, lieu intergénérationnel et jardin partagé.
- Freiner les projets spéculatifs RNB, et réévaluer les opérations à faible utilité publique.

3. Un projet de transition juste et durable

Notre politique sociale s'accompagne d'une vision écologique forte.

Il ne s'agit pas d'opposer la planète à l'humain, mais de les réunir dans une même exigence de justice et de responsabilité.

- Limiter l'artificialisation des sols, privilégier la rénovation, le réemploi, l'habitat économe.
- Mettre fin aux opérations spéculatives, qui défigurent la ville et cassent les équilibres sociaux.
- Soutenir l'auto-rénovation accompagnée, les projets citoyens, l'architecture écologique.

- Végétaliser les cours, les rues, les façades : faire respirer la ville, protéger du chaud, créer du lien.

4. Une ville gouvernée avec ses habitants, pas au-dessus d'eux

- Nous ne croyons pas à la transformation imposée d'en haut.
- Nous croyons à l'intelligence collective, à la co-construction, à la démocratie du quotidien.
- Mise en place d'espaces de dialogue permanents : concertation sur le PLU, les logements, l'urbanisme, les équipements.
- Étude cartographiée et factuelle de la répartition des équipements culturels, sportifs, sociaux pour corriger les déséquilibres.
- Bilan public de tous les grands projets, avec critères de transparence et de participation.

C'est en redonnant la parole aux habitants que nous recréerons du lien, de la confiance, du respect mutuel.

Notre boussole est simple : vivre mieux, ensemble, ici. Nous voulons une ville qui loge les siens, protège ses quartiers, anticipe les mutations écologiques, et respecte ses citoyens.

Une ville qui privilégie la coopération à la verticalité, le quotidien aux slogans, la justice sociale à la rente foncière.





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR UNE ÉCOLOGIE CONCRÈTE, POPULAIRE ET PARTAGÉE

À Cagnes-sur-Mer, l'écologie ne sera plus une promesse. Elle deviendra une pratique.

À l'heure où le dérèglement climatique bouleverse nos vies, où la pollution abîme notre santé et notre cadre de vie, et où les inégalités écologiques frappent d'abord les plus fragiles, l'inaction n'est plus une option.

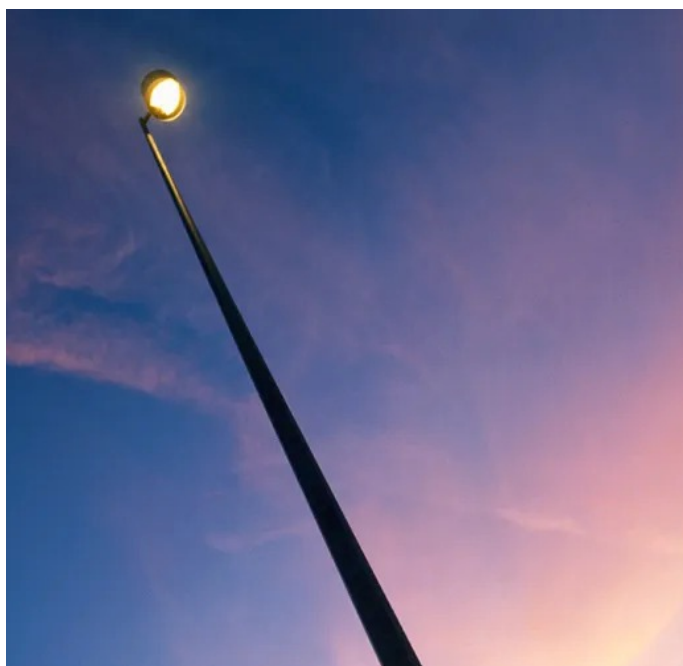
À Cagnes-sur-Mer, nous faisons le choix d'une écologie de terrain : concrète, ancrée dans le quotidien, accessible à tous.

Une écologie du vivant et du lien social, portée par une volonté politique claire : protéger la santé, le climat et le bien-être de tous les habitants.

1. Une ville plus verte, plus respirable, plus juste

Nos engagements :

- Verdissement massif des rues, des cours d'école, des places publiques, avec désimperméabilisation des sols et création de jardins partagés.
- Lancement d'un Plan Énergie-Climat local, avec rénovation thermique des bâtiments publics et installation de panneaux solaires sur 5 toitures par an.
- Mesure et réduction des pollutions : stations de qualité de l'air, cartographie électromagnétique, lutte contre les produits toxiques.
- Développement de l'économie circulaire : tri, compost, ressourcerie municipale, ateliers de réparation.
- Sobriété hydrique et énergétique : récupération des eaux de pluie, équipements économes, extinction nocturne raisonnée.

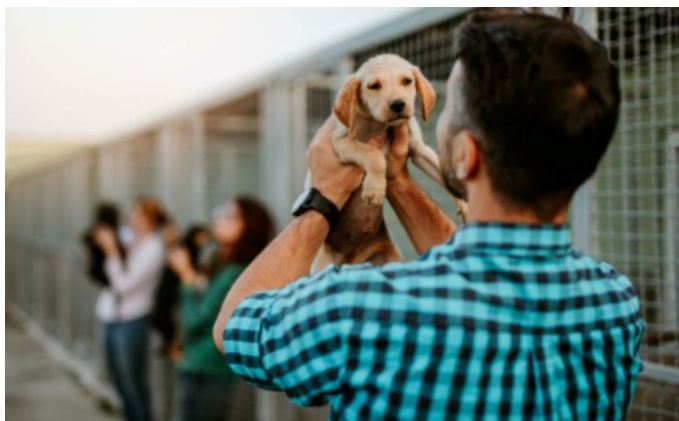


2. Une transition qui commence dans nos rues

- L'urbanisme doit cesser de nuire au vivant. Il doit redevenir un outil de protection et de résilience.
- Fin du tout-béton : matériaux écologiques, sols perméables, pas de goudron autour des arbres.
- Révision du PLU avec des critères écologiques contraignants avec un minimum d'espaces verts dans tout nouveau projet.
- Clauses environnementales obligatoires dans les marchés publics : chantiers à faible impact, entreprises locales vertueuses, recyclage des matériaux.

3. Une écologie populaire, construite avec les habitants

- L'écologie ne doit pas être réservée à ceux qui en ont les moyens. Elle doit être partagée, inclusive et accessible.
- Conseils de quartier impliqués dans les projets environnementaux.
- Soutien aux initiatives citoyennes : compost collectif, trocs, ateliers "zéro déchet", fleurissement participatif.
- Jardins pédagogiques dans toutes les écoles, nichoirs, ruches, animations nature pour reconnecter les enfants au vivant.
- Permanences énergie-climat mensuelles, avec accompagnement gratuit à la réduction des consommations domestiques.



4. Une ville amie du vivant... et des animaux

Cagnes-sur-Mer s'engagera pour obtenir le label "Ville amie des animaux", avec des actions concrètes :

- Création de nouveaux espaces canins, y compris sur certaines plages.
- Soutien renforcé aux associations de protection animale.
- Organisation d'une grande "Fête de l'Animal" dès 2026.

5. Propreté et incivilités : la pédagogie avant la répression

Nous croyons à l'efficacité de la prévention et de la responsabilisation :

- Lutte innovante contre les mégots : cendriers interactifs, sensibilisation dès l'école.
- Cartographie des zones sensibles, pour des actions ciblées.
- Mobilisation citoyenne, plutôt que répression systématique.

6. Des services publics exemplaires dans la transition

La ville montrera l'exemple. Cagnes sera une collectivité engagée et cohérente :

- Rénovation thermique des bâtiments publics, énergies renouvelables, affichage des consommations.
- Panneaux solaires installés chaque année, avec une coopérative d'énergie citoyenne.
- Lancement d'un "Plan Lumière" : éclairage LED intelligent, extinction nocturne raisonnée.
- Tri généralisé, collecte des biodéchets, déchetterie mobile, intégration esthétique des bacs.

8. La création d'un Agro-Parc dans le Val de cagnes

Un Agro-Parc (ou Agro-pôle) est une zone d'activités dédiée aux filières agricoles et agroalimentaires locales, visant à soutenir une agriculture durable, de proximité et innovante.

Ses caractéristiques principales :

- Filières ciblées : agriculture, agroalimentaire, transformation artisanale (boulangerie, fromagerie, conserverie...), logistique alimentaire.
- Ancrage local : mise en valeur des productions du territoire, soutien aux circuits courts, renforcement des liens entre producteurs et consommateurs.
- Développement durable : bâtiments écoconçus, sobriété énergétique, gestion des déchets organiques.
- Innovation : laboratoires, centres de recherche, incubateurs, soutien à l'agroécologie et à la permaculture.
- Services mutualisés : espaces de stockage, ateliers partagés, plateformes logistiques, formations professionnelles.

Objectifs d'un Agro-Parc :

- Structurer une filière agricole locale, durable et créatrice d'emplois.

- Relocaliser la production et la transformation alimentaire.
- Soutenir les circuits courts et les savoir-faire du territoire.
- Favoriser l'innovation dans les pratiques agricoles et alimentaires.

7. Une écologie encadrée, mesurée et transparente

Rien ne sera laissé au hasard. La politique environnementale sera suivie, évaluée, rendue publique.

- Suivi citoyen des permis de construire.
- Indicateurs environnementaux publics : air, bruit, eau, consommation.
- Bilan environnemental annuel, présenté aux habitants.

8. Remettre la nature au cœur de la ville

Cagnes-sur-Mer doit redevenir une ville où l'on respire, l'on s'émerveille, où la nature est un partenaire, pas un décor.

Nos engagements :

- Protéger les espaces naturels sensibles.
- Favoriser la biodiversité urbaine.
- Créer un cadre de vie sain, durable et collectif.

En 2026, faire le choix d'une ville vivante, résiliente, tournée vers l'avenir

Nous voulons une ville qui prend soin du vivant, protège ses enfants, prépare les générations futures.

Une ville qui fait de l'écologie non pas un slogan, mais une réalité quotidienne.

À Cagnes-sur-Mer, l'écologie sera enfin une politique publique à la hauteur des enjeux.





SANTÉ & SOLIDARITÉ

POUR UNE SANTÉ DURABLE : BIEN MANGER, BIEN VIVRE, BIEN VIEILLIR

Une ville qui prend soin de toutes et tous, à chaque âge de la vie.

À Cagnes-sur-Mer, nous faisons le choix d'une santé globale, accessible et préventive.

Parce que la santé ne commence pas à l'hôpital mais dans nos assiettes, nos logements, nos écoles, nos espaces publics, nous voulons une ville qui anticipe les besoins, qui protège les plus fragiles et qui accompagne chacun, à chaque étape de la vie.

Face aux inégalités alimentaires, sociales et climatiques, nous portons une ambition claire : faire de la santé un droit concret et quotidien.

1. Une transition alimentaire juste et ambitieuse

Nous ferons de l'alimentation un levier de santé publique et de justice sociale :

- 100 % de bio dans les crèches dès le premier mandat.
- Priorité aux circuits courts et aux produits locaux dans les cantines : moins de kilomètres, plus de qualité.
- Ateliers du goût et de saisonnalité pour reconnecter les enfants à la terre, aux producteurs, au plaisir de bien manger.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : tri, dons, compostage, actions de sensibilisation dans les écoles et les quartiers.

•



2. Préserver la ressource, protéger la santé

Nous agissons avec responsabilité pour préserver l'eau, ressource vitale et bien commun :

- Audit complet des réseaux pour repérer les fuites et prioriser les réparations en collaboration avec la Métropole dont l'eau est leur compétence.
- Éducation à la sobriété hydrique : kits économes, récupérateurs d'eau partagés, animations pédagogiques.

3. Une ville résiliente face aux canicules

Les vagues de chaleur sont une menace sanitaire croissante, surtout pour les plus fragiles. Nous y répondrons par :

- Des îlots de fraîcheur dans chaque quartier : ombrages, jardins, brumisateurs, mobilier adapté.
- L'ouverture des bâtiments municipaux climatisés lors des pics de chaleur.
- Un plan de climatisation des écoles pour garantir des conditions d'apprentissage dignes.
- Un dispositif de "Veille Canicule" renforcé, avec accompagnement des personnes âgées et isolées.
- L'installation dans les quartiers de bancs ombragés avec des brumisateurs temporisés.

4. Des soins accessibles, près de chez soi

Parce que l'accès aux soins est un droit, pas un privilège

- Création d'une maison médicale pluridisciplinaire au Cros-de-Cagnes, intégré au projet Casa du Cros.

À Cagnes, bien vivre ensemble commence par bien prendre soin de tous.



POUR UNE SOLIDARITÉ INCLUSIVE, HUMAINE ET SANS CLIENTÉLISME

La solidarité ne doit pas être une faveur, mais une exigence.

Nous voulons une solidarité de terrain, accessible, équitable, portée par des femmes et des hommes engagés au service de la dignité de chacun.

1. Une solidarité incarnée, visible et accessible

- Médiateur municipal itinérant, présent dans chaque quartier, pour écouter, orienter, résoudre.
- Réforme des subventions associatives, fondée sur la transparence, des critères clairs et des bilans obligatoires.
- Réunions régulières mensuelles, réunissant associations, travailleurs sociaux et élus pour coordonner l'action.



2. Des aides locales, rapides et justes

- Création d'une Caisse municipale de la solidarité, sur le modèle de la Caisse des Écoles, pour des micro-aides d'urgence (logement, alimentation, santé).
- Gestion participative : un comité pluraliste composé de citoyens, élus, professionnels et associations.

3. Zéro sans-abri, zéro habitat indigne

- Plan "Toit pour tous" : mobilisation des logements vacants, conventions avec des associations, des propriétaires, réquisitions si nécessaire.
- Accompagnement des familles en sous/suroccupation vers des solutions dignes.
- Création de logements d'urgence pour femmes victimes de violences, jeunes en rupture, personnes vulnérables.

4. Lutter contre l'exclusion numérique et sociale

- Ateliers numériques dans les maisons de quartier, pour les seniors, les jeunes, les demandeurs d'emploi.
- Accès simplifié aux services publics, via bornes numériques, médiateurs et un guichet unique France Services regroupant les principales démarches administratives.

5. Une nouvelle Fraternelle, à la hauteur des besoins

- L'actuelle Résidence Fraternelle est vétuste et insuffisante.
- Nous porterons la création d'un nouveau foyer-logement inclusif, accessible aux personnes retraitées, en situation de handicap ou en urgence sociale, pour répondre dignement aux besoins d'aujourd'hui.

6. Mieux accompagner les aidants et les aînés

- Halte-répît Alzheimer, lieu d'écoute, de soutien et de répît pour les aidants familiaux.
- Transformation du SAAD (CCAS) en SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) avec interventions étendues à 7 jours sur 7, pour mieux accompagner la perte d'autonomie.

Notre engagement est simple et fort :

À Cagnes-sur-Mer, nous ferons de la santé et de la solidarité deux piliers indissociables du bien-vivre.

Pas de promesses creuses, mais des actes concrets.

Pas de clientélisme, mais des droits garantis pour toutes et tous.

Parce qu'une ville humaine, c'est une ville qui soigne, qui protège et qui soutient.



7. Le Stationnement des soignants

- Stationnement gratuit des médecins, infirmiers, aides-
Le stationnement des médecins, infirmiers, aides-soignants et aidants
- Mise en place d'un disque municipal de stationnement permettant aux médecins, infirmiers, aides-soignants et aidants de bénéficier d'1 heure de stationnement gratuit sur les places de livraison et les arrêts minutes, afin de faciliter les soins et l'accompagnement à domicile.
- Parallèlement, les emplacements de stationnement classiques seraient également gratuits pendant 1 heure pour tous.



POUR DES EHPAD SOUS SURVEILLANCE DÉMOCRATIQUE : UNE VILLE QUI VEILLE SUR SES AÎNÉS

À Cagnes-sur-Mer, nous voulons garantir la dignité et la qualité de vie des personnes âgées dans les EHPAD, qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

La municipalité doit jouer un rôle actif, humain et transparent.

Nos engagements :

- Présence municipale systématique dans chaque conseil de vie sociale (CVS), avec des élus dédiés.
- Dialogue régulier avec les directions d'établissement.
- Création d'une commission municipale d'éthique ouverte aux familles, personnels et résidents.
- Signalement des dysfonctionnements et accompagnement des familles.
- Soutien aux personnels : formation, bénévolat qualifié, reconnaissance des métiers du grand âge.
- Publication d'un rapport annuel sur la qualité de l'accompagnement.

Objectif : une vigilance bienveillante, une ville engagée, et des EHPAD à hauteur d'humain.

8. Espace France Services

Nous souhaitons que la Préfecture puisse ouvrir un guichet unique pour les principaux organismes du service public : L'espace France Services est un guichet unique où chaque habitant peut effectuer ses démarches administratives courantes, qu'elles soient numériques ou papier, en accédant en un seul lieu aux principaux organismes publics (santé, famille, retraite, logement, impôts, etc.).





LA JEUNESSE

UNE VILLE POUR TOUS, À CHAQUE ÂGE DE LA VIE

À Cagnes-sur-Mer, nous faisons le choix d'une ville qui rassemble au lieu de diviser, qui accompagne au lieu d'ignorer, qui protège au lieu d'exclure.

Dans une société fragilisée par les fractures sociales, générationnelles et territoriales, notre responsabilité est de recréer du lien, de l'attention, de la dignité – pour toutes et tous, à chaque étape de la vie.

Nous refusons l'indifférence, la relégation silencieuse, les trajectoires brisées.

Nous voulons une ville où l'on peut naître, grandir, s'épanouir, travailler, vieillir et transmettre, dans la confiance et la reconnaissance mutuelle.

1. Nos jeunes, notre avenir

Redonner confiance, créer des perspectives, construire ici l'avenir

Nous croyons à la jeunesse comme force de proposition, d'énergie, de créativité. Nous leur offrirons les moyens de se projeter, de s'exprimer et de s'engager.

- Festival annuel de la Jeunesse : un grand rendez-vous dédié à l'expression, à la culture, à l'engagement citoyen et à la fête populaire.
- Transmission des droits et devoirs : les jeunes doivent apprendre non seulement leurs droits, mais aussi leurs devoirs envers la société, à travers des actions éducatives, culturelles et citoyennes.

- Police municipale repensée dans son rôle éducatif : une présence rassurante, axée sur la prévention, la médiation et le dialogue avant la sanction.
- Renforcement du soutien aux équipes éducatives, sur des thèmes clés : écologie, égalité, santé, numérique, citoyenneté.
- Défense d'une école neutre et apaisée, protégée des pressions idéologiques ou commerciales.
- Réévaluation transparente du label "Égalité filles-garçons" à l'école de la Pinède, en concertation avec les acteurs de terrain.
- Accès facilité à l'emploi local pour les jeunes : mise en place de jobs saisonniers municipaux, de stages et de contrats courts réservés en priorité aux Cagnois.
- Lien renforcé avec la Mission Locale, les établissements scolaires et les associations, pour un accompagnement global : service civique, logement, insertion professionnelle.

2. Une petite enfance accompagnée et valorisée

Soutenir les premiers pas de la vie avec attention et qualité

- Accompagnement actif des assistantes maternelles : formation continue, soutien administratif, accès aux équipements, création des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM).
- Création de nouvelles places en crèches (municipales, privées conventionnées, et un Relais Petite Enfance renforcé pour mieux accompagner les familles dans leurs démarches (aides, démarches...)).
- Alimentation bio, locale et équilibrée dans les crèches, dès les premiers mois de vie.





LES SÉNIORS

POUR UNE VILLE QUI PREND SOIN DE SES ÂÎNÉS

L'autonomie, la dignité et le lien social comme priorités municipales

Une ville se juge à la manière dont elle traite ses aînés.

Face au vieillissement de la population, Cagnes-sur-Mer doit devenir une ville amie des seniors — une ville où l'on peut bien vieillir chez soi, en sécurité, en lien avec les autres, et en restant pleinement acteur de la vie locale.

Nous défendons une politique volontaire, transversale, humaine. Une politique qui ne considère pas les aînés comme une charge, mais comme une force, un socle, une richesse.

1. Vivre chez soi, le plus longtemps possible

Le premier lieu de bien-vieillir, c'est le logement. Il doit être confortable, sécurisé, et accompagné.

- Création d'une Maison des Seniors, guichet unique pour l'accès aux droits, aux aides, aux soins et aux activités culturelles.
- Ateliers numériques gratuits, pour mieux utiliser les services en ligne et garder le lien avec ses proches.
- Soutien renforcé aux aidants familiaux : temps de répit, espaces de parole, accompagnement psychologique.
- Diagnostic d'accessibilité des logements, avec aides aux travaux adaptés.
- Stationnement gratuit pour les soignants et aidants, pour faciliter les soins à domicile.

2. Un urbanisme qui apaise, qui accompagne, qui respecte

Vieillir en ville ne doit pas être un risque. Nos rues doivent devenir des lieux de bien-être.

- Cheminements piétons adaptés, avec bancs, signalétique visible et revêtements antidérapants.
- Petits espaces de repos et de convivialité dans chaque quartier.
- Toilettes publiques gratuites et accessibles, notamment près des marchés, centres médicaux, lieux culturels.
- Développement de logements intergénérationnels, pour tisser des liens concrets entre générations.

3. Une mobilité douce, accessible et solidaire

Bien vieillir, c'est aussi pouvoir se déplacer librement.

- Transports à la demande pour les courses, rendez-vous médicaux ou sorties culturelles.
- Tarifs réduits ou gratuité des transports publics pour les plus de 65 ans.
- Navettes électriques municipales, desservant les quartiers résidentiels, les marchés, les plages, les événements.

4. Briser l'isolement, tisser des liens

L'isolement tue autant que la maladie. À Cagnes, plus aucun aîné ne doit être invisible.

- Réseau de "voisins solidaires", avec les associations locales.
- Ateliers intergénérationnels : cuisine, mémoire, jardinage, jeux, lecture.
- Cercle Seniors Actifs, pour que les aînés organisent eux-mêmes activités et projets.
- Téléphonie solidaire, avec appels réguliers de jeunes volontaires ou bénévoles municipaux.
- Présence des maisons de quartiers.



5. Culture, savoir, plaisir : rester vivant à tout âge

- Pass Culture Senior, pour faciliter l'accès à la vie culturelle (cinéma, musée, théâtre).
- Université municipale du temps libre, avec des cours et activités accessibles à tous.
- Festival des Générations, qui célèbre la créativité et le lien entre âges.

6. Santé, prévention et bien-être : une priorité publique

- Permanences médicales municipales, avec professionnels actifs ou retraités.
- Bilans de santé gratuits ou à tarif réduit, en lien avec les caisses de retraite.
- Campagnes de prévention : chutes, mémoire, nutrition, activité physique.
- Promenades santé encadrées, avec animateurs municipaux ou associatifs.

7. Une citoyenneté active pour les aînés

- Conseil des séniors, pour participer aux décisions locales.
- Ambassadeurs du patrimoine, pour transmettre l'histoire locale dans les écoles.
- Participation systématique à tous les projets intergénérationnels de quartier.

8. Sécurité et bienveillance : une ville protectrice

- Dispositif "Voisin vigilant senior", pour renforcer la sécurité à domicile.
- Brigade de tranquillité senior, avec visites régulières de la police municipale.
- Lutte contre les arnaques, via des campagnes dans les RPA, marchés et lieux publics.

Notre vision est simple :

Bien vieillir, c'est pouvoir vivre pleinement.

Nous refusons une société qui relègue ses aînés à l'écart du monde.

Nous voulons une ville juste, douce, protectrice où chaque personne âgée reste un citoyen à part entière





EDUCATION

POUR UNE ÉDUCATION AMBITIEUSE, HUMANISTE ET DE PROXIMITÉ

L'éducation est un socle essentiel pour préparer l'avenir. Elle ne concerne pas seulement l'École au sens institutionnel, mais tout un écosystème que la commune peut et doit soutenir : les enfants, les familles, les équipes éducatives, les temps périscolaires, les lieux d'apprentissage, les liens entre générations.

À Cagnes-sur-Mer, nous faisons le choix d'une politique éducative ambitieuse, fondée sur trois principes clairs : la justice sociale, l'émancipation de chaque enfant, et l'alliance éducative avec les acteurs locaux.

1. Une École bien équipée et bien entourée

La commune doit garantir à chaque élève les meilleures conditions matérielles, humaines et pédagogiques pour apprendre, grandir et s'épanouir.

Nos engagements :

- Plan pluriannuel de rénovation et de sécurisation des écoles, avec un audit précis de l'état des bâtiments (isolation, accessibilité, ventilation, sécurité).
- Végétalisation des cours d'école, pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser le jeu, la biodiversité, le bien-être.
- Climatisation des classes, avec une réflexion écologique sur les équipements adaptés à la réalité climatique.
- Investissements accrus dans les outils pédagogiques, le mobilier, les équipements numériques durables et partagés.
- Accessibilité universelle : aucun enfant ne doit se sentir exclu de l'espace scolaire (handicap, troubles DYS, etc.).



2. Du respect et du soutien pour les équipes éducatives

Les enseignants, ATSEM, animateurs, personnels périscolaires sont des piliers de la vie éducative.

Nous proposons :

- Une cellule d'écoute et de soutien aux personnels, pour répondre aux difficultés de terrain, renforcer la prévention des tensions et accompagner l'innovation pédagogique.
- Renforcement de la formation continue pour les agents communaux intervenant auprès des enfants (périscolaire, restauration, animations).
- Un dialogue éducatif structuré entre la mairie, les écoles, les parents d'élèves et les professionnels, à travers un Conseil de l'Éducation.



3. Un service périscolaire de qualité, éducatif et égalitaire

Le temps hors classe est un temps d'éducation à part entière. Nous devons en faire un levier d'épanouissement, d'ouverture et de justice.

Nous agissons pour :

- Des repas de qualité, 100 % bio en crèche, 60 % locaux et de saison dans les cantines, avec menus végétariens et pédagogie de l'alimentation.
- Des activités périscolaires stimulantes et inclusives, conçues avec les animateurs et les associations : sport, culture, environnement, numérique.
- Un accueil renforcé des enfants à besoins spécifiques, avec du personnel formé, des espaces adaptés, et un dialogue régulier avec les familles.

4. Des projets éducatifs ancrés dans le territoire

Nous croyons à une éducation ouverte sur le monde, mais enracinée dans son territoire.

Nos projets :

- Classes nature et potagers pédagogiques dans chaque groupe scolaire.
- Parcours "Ville et Mémoire" pour découvrir l'histoire, le patrimoine et les luttes locales.
- Journées de découverte des métiers en lien avec les artisans, les entreprises locales et les services publics.
- Soutien aux projets artistiques en milieu scolaire, en lien avec les structures culturelles de la ville (médiathèque, musée, écoles de musique).

5. Une alliance éducative avec les familles

Parce que les familles sont les premières éducatrices de leurs enfants, nous voulons mieux les associer, les écouter, les soutenir.

- Création d'un guichet unique "Éducation – Familles", pour simplifier toutes les démarches (inscriptions, aides, cantine, centre de loisirs, etc.).
- Permanences sociales et éducatives dans les écoles et quartiers pour accompagner les familles en difficulté.
- Conseils d'école ouverts, avec des bilans de projets et des temps de co-construction.

Faire de Cagnes-sur-Mer une ville éducatrice

Nous voulons que chaque lieu de la ville devienne un lieu d'apprentissage :

- Les rues, avec des parcours piétons éducatifs ;
- Les parcs, avec des animations nature ;
- Les équipements culturels, sportifs, citoyens, avec des projets ouverts aux enfants et adolescents.

Notre vision :

Une ville qui éduque, c'est une ville qui croit dans ses enfants, qui respecte ses enseignants, qui soutient ses familles, et qui mise sur l'intelligence collective.

À Cagnes-sur-Mer, nous ferons de l'éducation un pilier de l'action publique, une priorité budgétaire et un levier de transformation

ÉCO-CAMPUS PRÈS DU LYCÉE RENOIR : UN PROJET PRIVÉ DÉGUISÉ EN INTÉRÊT GÉNÉRAL



Derrière l'étiquette séduisante d'un soi-disant "Éco-Campus innovant", se dissimule une réalité beaucoup moins vertueuse : un projet immobilier privé, monté au bénéfice d'intérêts lucratifs, et non des habitants de Cagnes-sur-Mer.

Ce projet prévoit la cession d'un terrain public stratégique, situé à proximité immédiate du lycée Renoir, terrain jusque-là réservé à une possible extension de l'établissement scolaire public.

Or, face à une démographie en hausse, ce foncier représente une réserve précieuse pour l'Éducation nationale, notamment pour accueillir de futurs équipements scolaires, culturels ou sportifs.



Au lieu de cela, la municipalité s'apprête à livrer ce site à des écoles privées onéreuses, inaccessibles à une large majorité des familles, sans articulation claire avec les besoins réels du territoire cagnois.

Ce projet pose une question de fond :

- La mairie peut-elle brader le foncier public au profit d'intérêts privés, au détriment de l'intérêt général et du service public d'éducation ?

Nous demandons :

- L'abandon immédiat du projet de pseudo Éco-Campus,
- La sanctuarisation du terrain pour un usage éducatif public, au service des lycéens de demain,
- Une vraie concertation avec les acteurs éducatifs et les habitants.

Parce que l'éducation n'est pas une marchandise, et que l'espace public doit rester au service du bien commun.

COLONIE D'ANDON : UN LIEU À PRÉSERVER, UN ENGAGEMENT À TENIR

La Maison Jean Monnet à Andon, colonie de vacances municipale, est un pilier de l'enfance cagnoise. Chaque année, elle offre à des centaines d'enfants un accès à la nature, à l'autonomie et à la vie collective.

Nous réaffirmons notre soutien total à ce lieu et nous engageons à :

- Pérenniser son financement public,
- Améliorer son encadrement éducatif,
- Moderniser les infrastructures sans trahir son identité.

Parce qu'une vraie politique jeunesse passe par des services publics accessibles, et non par des projets privés déguisés.



CENTRES AÉRÉS : UN ACCUEIL À REFONDER POUR NOS ENFANTS

À Cagnes-sur-Mer, les centres aérés sont essentiels pour de nombreuses familles, mais ils souffrent de graves insuffisances : locaux inadaptés, manque de personnel, activités limitées, absence de vision éducative.

Face à ce constat, nous proposons :

- Un audit complet des structures existantes.
- Un plan de modernisation des équipements.
- Le recrutement d'animateurs qualifiés.
- La création d'une Charte éducative municipale.
- Un programme d'activités enrichi, ancré dans le territoire.

Notre objectif : faire des centres de loisirs de véritables lieux d'éveil, d'inclusion et d'égalité des chances, au service de toutes les familles cagnoises.

**Donner à notre jeunesse les moyens
de s'épanouir dans un cadre sain, laïque
et bienveillant.**





UNE VISION POUR LE CENTRE VILLE

L'ECO-QUARTIER DE LA VILLETTE :

Une occasion sacrifiée sur l'autel du privé

Avec ses 3,5 hectares, le parking de la Villette était une chance historique pour revitaliser le centre-ville. Mais au lieu d'en faire un espace vert et des équipements publics, la mairie choisit de livrer le site aux promoteurs privés, avec plus de 500 logements et bureaux sur une zone inondable.

Pour faire passer ce projet, deux artifices ont été utilisés : présenter la renaturation obligatoire de la Cagne comme une avancée, et intégrer le parc des Canebiers déjà existant pour gonfler artificiellement la part de verdure.

- Résultat : une manipulation sans précédent, un bétonnage massif, et la perte définitive d'un espace qui aurait pu servir aux Cagnois.
- Ce projet n'apporte rien aux habitants, mais beaucoup aux promoteurs.

C'est un choix lourd de conséquences, qui sacrifie l'avenir de Cagnes-sur-Mer et celui des générations futures. Un choix présente comme un paradoxe et l'incohérence de Louis Nègre.

En effet, En 1995, le « projet Boffil » de bétonnisation de la Villette, soutenu par Suzanne Sauvaigo, a été stoppé grâce à la mobilisation citoyenne. Cette lutte a ouvert la voie à l'ascension de Louis Nègre, qui s'est alors présenté comme défenseur de l'environnement.

Trente ans plus tard, il soutient l'Éco-quartier sur la même parcelle. Un projet quasi identique, qui interroge la cohérence de son parcours politique..

Les conséquences de ce bétonnage

- **Une densité alarmante** : plus de 20 immeubles, 500 logements, commerces et bureaux concentrés sur 3,9 ha : un bétonnage massif qui va bouleverser le paysage urbain et étouffer un secteur déjà saturé.
- **Un impact sur les infrastructures** : l'arrivée de 1 500 habitants supplémentaires saturera écoles, crèches, santé et services publics déjà insuffisants.
- **Une circulation saturée** : avec 1 000 voitures en plus, le centre-ville déjà engorgé sera encore plus pollué et congestionné.
- **Un choc immobilier** : Ce quartier « vert » fera flamber les prix et aggravera la crise du logement, du neuf comme de l'ancien.
- **Un commerce menacé** : avec 4 000 m² de commerces et un parking payant, le projet risque de vider les axes voisins et de renforcer la vacance au profit des centres commerciaux gratuits.
- **Un centre culturel** doté d'une salle de 300 places seulement, totalement insuffisante pour une ville de 55 000 habitants.



CE QUE NOUS AURIONS FAIT

Un lieu attractif et fédérateur

À la place de ce projet insensé, nous aurions organisé cet espace en deux axes :

La Porte de la Villette

Imaginons, dans le prolongement naturel du cours du 11 Novembre, une vaste place centrale, vivante et harmonieuse, accueillant les marchés et animée par des bars et restaurants.

Autour, un ensemble d'immeubles élégants aurait regroupé toutes les structures culturelles de la ville : médiathèque, bibliothèque, ludothèque, musée des arts numériques, centre culturel, mais aussi les principaux services d'accueils administratifs de la Mairie et des principales collectivités.

Au cœur de cet espace : une grande salle de spectacle polyvalente de 600 places, capable d'accueillir concerts, salons et événements de qualité. Adossée à elle, une fan-zone équipée d'un écran géant et d'une scène modulable aurait permis d'organiser fêtes, animations associatives ou encore la traditionnelle fête des Châtagnes.

Cet aménagement aurait redonné au centre-ville une véritable agora citoyenne et festive, moteur d'une dynamique culturelle et économique aujourd'hui disparue. Pour accompagner le tout, le parking silo-park aurait été conservé et complété par un parking souterrain sous la place Sainte-Luce, garantissant un stationnement adapté.

La Plaine de la Villette

Passée la Porte de la Villette, s'ouvrirait la Plaine de la Villette : un vaste espace de respiration et de convivialité, en complément du parc des Canebiers.

Conçu avec les habitants, il accueillerait un espace dédié à la jeunesse (skate-park, escalade, street-workout) ainsi qu'un pôle artisanal.

Un projet dynamique et fédérateur, pensé pour redonner souffle et renforcer le lien entre les Cagnois.

Un projet de transformation durable

Nous proposons une vision globale du centre-ville, de la Villette aux Canebiers, pour freiner la bétonnisation et préserver les paysages cagnois.

Au cœur de ce projet : la Cagne comme fil conducteur, une végétalisation intelligente des rues et places, et des aménagements qui rendent la ville plus respirable face au dérèglement climatique.

- **Square Bourdet** : parvis végétalisé et gare multimodale avec mini-bus électriques.
- **Coulée verte** : reliant Canebiers et Villette pour piétons et cyclistes.

Ce projet durable et harmonieux vise à créer un cadre de vie attractif et dynamique pour tous les habitants.



LA VILLETTE :

Un moratoire pour faire vivre la ville !

IL N'EST PAS ENCORE TROP TARD POUR AGIR !

Nous voulons que la nouvelle municipalité s'engage vers un moratoire sur la partie de la ZAC de la Villette non encore construite. Il est impératif de suspendre toute nouvelle opération d'aménagement afin d'ouvrir une réflexion collective, citoyenne et constructive sur l'avenir de ce quartier.

Ce réexamen doit permettre de faire émerger un véritable lieu de vie et de rassemblement, pensé pour et avec les habitants avec un étude complémentaires pour préserver un maximum d'espaces verts couplé à un aménagement :

- Une grande salle polyvalente (600 places assises / 1 000 debout) accueillant spectacles, expositions, forums citoyens et temps forts municipaux.
- Une médiathèque-bibliothèque-ludothèque moderne, accessible et vivante, couplée à un Cercle culturel redynamisé.
- Des bureaux administratifs de proximité, accessibles à toutes et tous, pour les services essentiels (périscolaire, aides sociales...).

Un cœur de ville partagé et animé

Nous souhaitons créer une place publique centrale d'au moins 1 000 m², ouvert, modulable et équipé pour :

- Accueillir une Fan-Zone des projections (matches, films, concerts en plein air),
- Organiser les grandes fêtes populaires (Fête de la Châtaigne, Téléthon, Fête des associations...),
- Favoriser des moments festifs, intergénérationnels et accessibles à tous.

Ce projet sera construit avec les habitants : riverains, commerçants, jeunes, associations, personnes âgées.

La Villette deviendra un quartier de vie, de culture, de lien social et de mémoire collective.

Place de Gaulle :

Un lieu de mémoire et de vie

La place de Gaulle, lieu emblématique de rassemblement, doit redevenir un symbole vivant de notre mémoire républicaine et un espace fédérateur du centre-ville.



Nous proposons :

- Le retour de la statue historique, témoin fort de notre patrimoine commun,
- La reconstruction d'un kiosque à musique rétro, scène idéale pour les élèves du conservatoire, les artistes locaux et les animations spontanées,
- Un programme d'animations citoyennes et culturelles tout au long de l'année : concerts, lectures publiques, expositions, cérémonies patriotiques, temps festifs...

Les Halles et les marchés :

une économie locale réinventée

Parce que les marchés sont l'âme des villes, nous souhaitons maintenir les marchés actuels pour respecter les habitudes des Cagnois, tout en les valorisant et modernisant.

Nous proposons :



- Une charte de qualité pour privilégier les producteurs locaux, l'authenticité et les circuits courts,
- Le renouveau de la « Cité marchande », rebaptisée « Halles marchandes », avec une ambiance chaleureuse, locale, et accueillante,
- Des animations régulières : marchés gourmands, ateliers culinaires, journées à thème (produits de la mer, fromages, plantes...),

Une co-construction avec les commerçants pour un calendrier d'événements fédérateurs.

Il s'agit d'offrir une alternative humaine et authentique aux zones commerciales standardisées et déshumanisées.

Place Sainte-Luce :

un parking souterrain pour libérer le cœur de ville

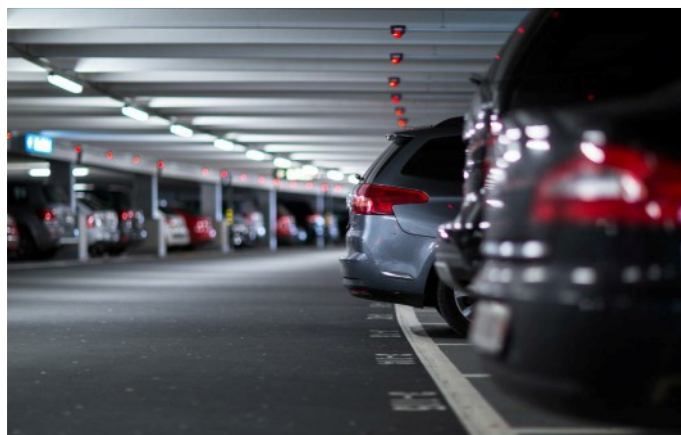
La place Sainte-Luce, située entre mairie, église, commerces et marché, est aujourd'hui saturée et dévitalisée par la voiture.

Nous proposons un projet structurant : la création d'un parking souterrain paysager, véritable levier pour un centre-ville apaisé.

- Favoriser le stationnement des résidents du Haut de Cagnes avec la location pérennes de places des stationnements ou de garages fermés.
- Favoriser la rotation courte durée, au bénéfice du commerce de proximité et de compléter l'offre de stationnement du centre-ville.
- Replanter massivement avec des essences locales, pour renforcer le patrimoine végétal.
- Nous pourrions envisager la réinstallation du Club de Pétanque "La Boule du Château" sur l'espace en rez-de-jardin, avec des terrains de jeu aménagés et un club-house convivial.

En lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, ce projet sera conçu avec un souci de cohérence patrimoniale et écologique.

Il ne s'agira pas d'une simple infrastructure, mais d'une reconquête de l'espace public, au service des habitants, des commerçants et des visiteurs.



Conclusion : habiter la ville autrement

Nous ne voulons plus subir l'urbanisme. Nous voulons le réinventer ensemble.

Cette stratégie globale vise à redonner au Centre-ville de Cagnes-sur-Mer un cœur de ville digne, vivant, accessible et humain.

Où patrimoine, économie locale, culture, lien social et écologie ne sont pas en concurrence, mais en synergie. Il ne s'agit pas seulement d'aménager.

Il s'agit d'habiter la ville autrement, en plaçant l'humain, la mémoire et le bien-vivre au cœur de toutes nos décisions.



UNE VISION POUR LE HAUT DE CAGNES

HAUT-DE-CAGNES : UN QUARTIER PATRIMONIAL VIVANT AUTOUR DU CHÂTEAU GRIMALDI

Redonner vie au Château Grimaldi, c'est bien plus qu'un simple projet culturel : c'est l'acte fondateur d'une stratégie ambitieuse de renaissance du Haut-de-Cagnes, un quartier d'exception qui doit retrouver toute sa place dans le cœur des Cagnois comme dans l'imaginaire collectif.

Notre ambition : faire du Haut-de-Cagnes un quartier perché mais jamais isolé, enraciné dans l'histoire mais résolument tourné vers l'avenir, vivant toute l'année autour de la culture, du patrimoine, de l'artisanat et de la convivialité.

1. Un projet global et durable : culture, tourisme, quotidien

Autour du Château Grimaldi, nous proposons un plan de reconquête patrimoniale et humaine, pensé pour les habitants et les visiteurs, dans une logique de long terme :

- Création d'un parcours patrimonial scénarisé, immersif et accessible à tous.
 - Installation d'une signalétique historique et poétique dans les ruelles.
 - Déploiement de totems culturels retraçant les grandes figures du Haut-de-Cagnes : Renoir, Suzy Solidor, Simenon...
 - Balises interactives pour un parcours piéton sensoriel (sonore, visuel, voire olfactif).
 - Développement d'une application mobile gratuite avec audioguide, réalité augmentée et informations pratiques.
- Création de vitrines culturelles et ateliers dans les anciennes échoppes. Appels à projets pour accueillir des ateliers d'artistes, d'artisans, galeries...
- Développement du Musée du Bijou, pour renforcer l'identité artisanale et féminine du lieu.
- Pour désenclaver le Haut-de-Cagnes sans le dénaturer, nous continuerons à développer une mobilité douce et adaptée avec les navettes électriques régulières depuis le Square Bourdet, en attendant le tramway rétro à crémaillère sur la montée de la Bourgade.
- Transport à la demande pour les personnes âgées et à mobilité réduite.



2. Le Château Grimaldi : moteur de renaissance culturelle

Véritable phare patrimonial et culturel, le Château Grimaldi deviendra le cœur battant de la vie culturelle cagnoise :

- Expositions temporaires de niveau national et international.
- Événements nocturnes réguliers : projections, illuminations, concerts baroques, visites thématiques...
- Mise aux normes complète (sécurité, accessibilité, normes muséographiques) en lien avec la DRAC, pour accueillir ces nouvelles ambitions.
- Marchés de créateurs chaque week-end, pour faire vivre la place du Château et les ruelles alentours.

3. La revitalisation du Haut-de-Cagnes s'appuiera sur une programmation culturelle cohérente, festive :



- Valorisation des rendez-vous existants : Fête du 1er mai, Festival du Jazz, Saint-Roch, Championnat des Boules Carrées...
- Création d'une grande Fête Médiévale annuelle, co-construite avec les habitants et les associations, campements historiques, spectacles de rue, banquet collectif, animations pour tous les âges...

Une stratégie intelligente de désaisonnalisation

Pour désaisonnaliser et dynamiser l'attractivité du Haut-de-Cagnes et développer un tourisme culturel, durable et

UN TRAMWAY À CRÉMAILLÈRE POUR RELIER, VALORISER ET APAISER LE HAUT-DE-CAGNES

Pour répondre aux contraintes de dénivelé et au manque d'accessibilité du quartier, nous proposons l'installation d'un tramway à crémaillère, discret, écologique et parfaitement intégré au paysage.

Bien plus qu'un simple moyen de transport, ce tramway deviendra une véritable animation touristique, une expérience originale en soi, susceptible d'être référencée dans les guides de voyage comme l'un des attraits emblématiques de Cagnes-sur-Mer.

Il reliera le patrimoine vivant du Haut-de-Cagnes à l'ensemble de la ville, tout en offrant aux visiteurs une montée douce, panoramique et inoubliable vers le cœur historique.

Ce projet innovant répond à un double objectif :

- Faciliter la vie quotidienne des habitants et commerçants (transport de courses, bagages, accès PMR...)
- Renforcer l'attractivité touristique avec une montée panoramique unique, devenue une animation en soi.

Concrètement :

- 500 à 700 mètres de ligne entre la Traverse Sainte Luce et la place Joseph Maurel.
- Les déplacements du tramway seront sécurisés par un feu alterné ou un arrêtoir escamotable, garantissant la priorité et la sécurité du passage.
- Le tramway s'arrêtera aux arrêts habituels.
- Zéro émission, aucun bruit, 100 % accessible.
- Tarif préférentiel pour les résidents.

Les bénéfices :

- Redynamisation du commerce local
- Création d'emplois durables
- Réduction des nuisances de circulation et de stationnement
- Mise en valeur du patrimoine sans folklorisation
- Une ville mieux connectée, plus solidaire.
- Mise en place d'une carte personnalisée "Résident" offrant la gratuité complète du stationnement pour les habitants du Haut-de-Cagnes.

Ce projet structurant sera co-construit avec les habitants, les commerçants, les architectes du patrimoine et les partenaires publics.

Relier Cagnes à son village médiéval, c'est réunir une ville, ses habitants et son histoire vivante.

Championnat des Boules Carrées :

Lors des deux journées du Championnat des Boules Carrées, la rue de la Bourgade retrouvera sa vocation ludique et populaire en redevenant, comme le veut la tradition, un véritable terrain de jeu à ciel ouvert.

Ce projet n'est pas une utopie :

C'est une solution moderne à un problème ancien, un levier concret pour faire du Haut-de-Cagnes un quartier vivant, connecté, et digne de son histoire.





UNE VISION POUR LE CROS DE CAGNES

LE CROS-DE-CAGNES : FAIRE RENAIÎTRE UN VILLAGE, SANS TRAHIR SON ÂME

Le Cros-de-Cagnes, cœur battant du patrimoine maritime cagnois, semble aujourd'hui figé dans une image d'Épinal : celle d'un village charmant... mais figé.

Tandis que le front de mer connaît une certaine dynamique, le cœur historique du Cros s'essouffle : bitume brûlant l'été, espaces publics sans vie, identités qui s'effacent.

Face à cette lente érosion, nous faisons un choix clair et assumé : celui d'une renaissance douce, respectueuse et profondément humaine, pour réconcilier le Cros avec son époque sans jamais trahir son histoire.

1. Un changement de cap : du bitume à la vie

Réenchanter le Cros, ce n'est pas embellir pour embellir : végétaliser, désimperméabiliser, apaiser, ce ne sont ni des gadgets, ni de la cosmétique urbaine.

C'est un impératif démocratique, social et écologique, à la hauteur des enjeux contemporains.

- Remettre la nature au cœur du village, c'est :
- Lutter contre les îlots de chaleur,
- Réduire les risques d'inondation par infiltration naturelle des eaux pluviales,
- Améliorer la qualité de l'air et le confort thermique,
- Créer des zones d'ombre naturelles, notamment en plantant des acacias le long du bord de mer,
- Redonner aux rues fraîcheur et convivialité,
- Favoriser la rencontre, le lien social, la vie de quartier.

2. Un nouveau visage pour le Cros : un village apaisé, vivant, respirable

Nous portons une vision claire d'un Cros-de-Cagnes réinventé : un quartier apaisé, végétalisé et accessible à tous, qui conjugue patrimoine et bien-vivre.



Nos propositions concrètes :

- Des rues et placettes végétalisées, plantées d'essences méditerranéennes sobres et durables.
- Des sols perméables et vivants, avec pieds d'arbres arborés, massifs fleuris et systèmes de drainage naturel.
- Des cheminements piétons continus et ombragés, adaptés aux familles, aux personnes âgées, aux poussettes.
- Du mobilier urbain accueillant : bancs à l'ombre, fontaines, jeux pour enfants, petites places animées.
- Des zones à vitesse limitée, favorisant la sécurité, le commerce local et un cadre de vie apaisé.

Ce projet dépasse l'esthétique. Il affirme une vision politique forte, tournée vers demain :

- Il protège les habitants face aux effets concrets du dérèglement climatique.
- Il redonne à chacun le droit à un cadre de vie digne, accessible et agréable.
- Il valorise un patrimoine vivant, entre mer, mémoire et modernité.

3. Un village méditerranéen du XXI^e siècle

- Nous voulons faire du centre du Cros-de-Cagnes un modèle de renouveau urbain méditerranéen :
- Un village côtier du XXI^e siècle, à la fois enraciné dans ses traditions et novateur dans ses usages.
- Un quartier où l'on respire, où l'on partage, où l'on vit ensemble.
- Un lieu reconnecté à ses habitants, au rythme des saisons, des générations, et du vivant.



LE CROS-DE-CAGNES : DÉFENDRE UN VILLAGE VIVANT FACE À LA SPÉCULATION

Le Cros-de-Cagnes, ancien quartier de pêcheurs et berceau historique de l'identité cagnoise, est aujourd'hui au cœur d'un choix de société.

À mesure que sa vocation patrimoniale s'affirme, les logiques spéculatives et les projets immobiliers privés menacent son équilibre, son âme, et sa capacité à rester un village vivant.

1. NON au projet imposé sur l'îlot du Cros

Alors que les besoins des habitants sont connus : services publics de proximité, lieux partagés, espaces de lien social, la municipalité fait le choix d'un projet immobilier privé, sans concertation, au cœur même du village.

Ce projet, prévu sur l'un des derniers fonciers publics disponibles, met en danger :

- le tissu associatif local,
- l'identité du quartier,
- la mémoire collective du Cros.

Nous disons NON à cette bétonisation aveugle, qui sacrifie un lieu emblématique pour des intérêts à court terme.

NON à la dépossession d'un espace commun au profit de promoteurs.

Et OUI à une alternative utile, humaine et profondément cagnoise.

2. OUI à un projet de quartier : la Casa du Cros

- Face à cette dérive, nous portons une vision radicalement différente.
- Une vision de long terme, fondée sur l'intérêt général et le bien commun.
- Une vision utile, solidaire, intergénérationnelle, pour un village qui veut rester vivant.

**Nous proposons de créer la Casa du Cros,
une véritable maison du quartier,
au sein de l'ancien Hôtel de la Corrida.**

- Un lieu ouvert, convivial, ancré dans la vie des habitants, pensé pour répondre aux besoins concrets du Cros-de-Cagnes :
- Une maison de santé pluridisciplinaire, pour améliorer l'offre de soins dans un quartier vieillissant.
- Une crèche municipale, accessible et de qualité, pour soutenir les familles du centre-ville.



- Une salle polyvalente, au service de la vie associative, des ateliers, de la culture et des événements de quartier.
- Des bureaux partagés, pour les associations locales, dont la Commune Libre du Cros, actrice essentielle de l'animation du village.
- Un jardin partagé et une serre pédagogique, pour reconnecter petits et grands à la nature, et tisser des liens entre générations.
- Un quartier apaisé, végétalisé, ouvert sur son avenir

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de transformation douce et participative du quartier.

À proximité, l'allée des Villas Fleuries, emblématique du Cros-de-Cagnes, fera l'objet d'un réaménagement paysager ambitieux, porté et financé par ses copropriétaires.

- Cet espace minéral deviendra une allée végétalisée, apaisée et ouverte, accessible à tous.
- Ce sera un lieu de promenade, de fraîcheur, de convivialité, en parfaite cohérence avec notre vision d'un Cros plus vert, plus respirable, plus partagé.
- Ce projet illustre une coopération exemplaire entre habitants et collectivité, pour faire émerger un bien commun au service du vivre-ensemble.

3. Un fonctionnement coopératif, ancré dans le territoire

- La Casa du Cros ne sera ni un bâtiment figé, ni une structure technocratique.
- Nous proposons un modèle de gouvernance mixte, souple, et transparent :
- Les services (santé, crèche) pourront être confiés à des opérateurs privés agréés, dans le cadre d'une charte publique, garantissant des critères de qualité, d'accessibilité et de tarification encadrée.
- Les espaces communs seront gérés en partenariat avec les associations locales, notamment la Commune Libre, garante de l'ancrage historique, du lien social et de la mémoire collective.

Un manifeste pour un urbanisme à échelle humaine

La Casa du Cros, ce n'est pas un bâtiment de plus.

C'est un choix politique clair :

- contre l'urbanisme de rendement,
- contre les décisions imposées d'en haut,
- contre l'effacement progressif d'un quartier unique.

Une ville pensée à l'échelle humaine, construite avec les habitants, centrée sur le quotidien, la solidarité, la jeunesse et la santé.

C'est le signal fort d'un Cros qui résiste, qui respire, qui rayonne.



LES AUTRES AMÉNAGEMENTS

Un projet urbain d'avenir pour un Cros-de-Cagnes enraciné et innovant.

Les visuels sont indicatifs : le projet final sera co-construit avec habitants, associations et commerçants.

Un projet qui allie qualité de vie, climat, patrimoine et économie, en harmonie avec le bord de mer. Offrons au Cros un nouvel écrin pour les années à venir !

Les ruelles derrière l'Eglise Saint Pierre

Aujourd'hui, rues et places sont sales, encombrées de poubelles et de déchets. Est-ce l'image que nous voulons pour notre village ? Avec ce projet d'embellissement, redonnons à nos ruelles leur charme et leur dignité.

Les poubelles et containers de ce secteur seront regroupés dans un local aménagé (Maison Dromard), avec filtration des odeurs et entretien régulier pour améliorer la propreté et l'esthétique.



L'avenue des Oliviers : elle pourrait devenir une zone semi-piétonne apaisée avec uniquement un stationnement gratuit d'1h.

Un projet expérimental, construit avec les commerçants. Terrasses pour les restaurants sont conservées. L'éclairage sera déplacé en façade pour libérer les trottoirs.

Des jardinières végétaliseront l'avenue. Les marchés hebdomadaires seront préservés.

Demain, la place Bérenger pourrait devenir une vraie place piétonne, végétalisée et conviviale. Pas de parkings ni marchés : un espace de respiration pour le quartier, co-construit avec les riverains.



Le boulevard Général Leclerc serait réaménagé avec une large promenade, des bancs ombragés face aux boules, des parterres fleuris et des brumisateurs pour le confort en été.



Le square Balloux prolongera le boulevard avec un espace pour marchés et animations, des bancs ombragés, des parterres fleuris et un sol perméable pour l'infiltration de l'eau.



Le parking Mattéi deviendra un espace vert avec dalles engazonnées et buissons en périphérie, créant une vraie respiration au cœur du quartier.



La place de la Marine doit revivre. Retrait des jardinières dangereuses, installation de bancs, jeux au sol, terrain de boules et espaces conviviaux pour les familles. Le restaurant seniors voisin renforcerait le lien intergénérationnel.



Le parking Renault : au cœur du Cros-de-Cagnes, le parking Renault est aujourd'hui un symbole d'abandon municipal : sous-utilisé, insécurisé, vieillissant. Alors que le quartier évolue, ce lieu stratégique doit devenir un moteur de renouveau urbain et de mobilité durable.

- **Un projet concret, ambitieux et d'intérêt général**

- Réhabiliter le parking en profondeur,
- Sécuriser les accès, moderniser les équipements,
- Réaménager les niveaux supérieurs,
- Étendre la capacité de stationnement.

- **Un pôle de mobilité adapté au XXI^e siècle**

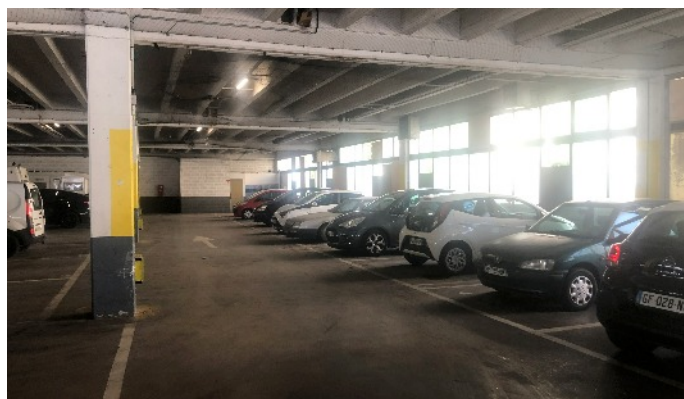
Ce parking ne doit pas être rénové pour hier, mais pensé pour demain :

- Éclairage LED basse consommation,
- Pré-équipement pour bornes électriques,
- Intégration paysagère soignée,
- Accès facilités pour piétons, cyclistes, familles.

- **Ce projet permettra :**

- de désengorger le stationnement de surface,
- de fluidifier l'accès au cœur du quartier,
- de soutenir l'activité commerciale,
- de répondre aux pics touristiques,
- de renforcer l'attractivité du Cros.
- Un projet de bon sens, porté avec et pour les habitants.

Le Cros mérite mieux qu'un parking abandonné. Le Cros mérite une infrastructure digne de son avenir.



RÉVÉLER LA BEAUTÉ DU CROS-DE-CAGNES

Au Cros-de-Cagnes, chaque ruelle, chaque balcon, chaque pierre témoigne d'une histoire collective profondément ancrée : celle d'un village né de la mer, façonné par des générations de pêcheurs, riche d'une authenticité rare et précieuse, aujourd'hui encore vivante.

Et pourtant, cette beauté du quotidien reste trop discrète, trop effacée, trop grise.

Le potentiel visuel, patrimonial et identitaire du quartier est largement sous-exploité, alors qu'il pourrait devenir un marqueur fort de l'image de Cagnes-sur-Mer sur la scène régionale et touristique.

Redonner de la couleur, réveiller la fierté

Dans le prolongement des transformations écologiques et urbaines que nous portons, nous proposons une action simple et ambitieuse : la mise en valeur des façades du Cros.

Un geste esthétique, oui, mais avant tout un choix politique fort, un acte de reconnaissance envers l'histoire populaire du quartier et ceux qui l'habitent.

À l'image des villages colorés des Cinque Terre, ou des ports méditerranéens vivants comme Menton, nous proposons de révéler la richesse architecturale du Cros à travers des teintes chaudes et lumineuses : ocres, rouges, jaunes, bleus clairs... Une palette cohérente, respectueuse des traditions locales, mais porteuse d'une identité visuelle forte, chaleureuse et immédiatement reconnaissable.



Ce projet, ce n'est pas que la peinture : c'est un récit collectif

Repeindre les façades du Cros, c'est :

- Réaffirmer le caractère singulier du quartier, entre mer et mémoire ;
- Valoriser un patrimoine vivant, populaire et coloré, à l'opposé des clichés figés ;
- Offrir une autre image de Cagnes-sur-Mer : celle d'une ville de villages, riche d'histoires, de diversité et d'humanité ;
- Créer un parcours visuel cohérent, susceptible de faire du Cros une destination de promenade, de découverte et de photographie, notamment hors saison, dans le cadre d'un tourisme doux, culturel et responsable.

Ce programme sera co-construit avec les habitants, les copropriétaires, les associations du quartier et les bâtiments de France.

Nous proposons :

- Un plan d'accompagnement public : aides financières, conseils techniques, assistance architecturale, simplification des démarches ;
- Une palette chromatique définie collectivement, inspirée des teintes traditionnelles méditerranéennes ;
- Des réunions publiques, pour informer, écouter, ajuster le projet au vécu du quartier et à ses contraintes concrètes.

Un projet qui renforce le lien entre culture, cadre de vie et tourisme responsable

- Mettre en valeur les façades du Cros, c'est raviver l'estime de soi des habitants,
 - c'est refuser l'effacement progressif de notre mémoire locale,
- c'est mettre l'esthétique au cœur du quotidien, sans folklore, sans pastiche, sans artificialité



LE STADE GIRO AUTIERO : MÉMOIRE VIVANTE, AVENIR PARTAGÉ



Au cœur du Cros-de-Cagnes, entre ruelles de village et horizon maritime, subsiste un espace oublié mais ô combien symbolique : le stade Giro Autiero.

Ce terrain n'est pas un simple équipement désaffecté.

C'est un repère affectif, éducatif et collectif, témoin de l'engagement bénévole, de la transmission des valeurs sportives, et de l'histoire populaire du quartier.

Pendant des décennies, il a formé des générations de Crossois à la solidarité, au respect, à l'effort partagé.

Effacer un stade, c'est effacer une part d'histoire

Fermé brutalement en 2019 sans concertation, aujourd'hui promis à une privatisation partielle, ce lieu symbolise une politique de recul de l'intérêt général et de négation de la mémoire collective.

Pendant plus de 40 ans, ce terrain a accueilli des centaines d'enfants, encadrés par des bénévoles passionnés, dans un esprit remarquable de fraternité.

C'est transformer un bien commun en objet de spéculation, au mépris de son histoire et de son utilité sociale.

Un espace public n'est pas un terrain à vendre

Nous nous opposons fermement à cette logique de privatisation silencieuse du patrimoine collectif.

Le Cros-de-Cagnes n'a pas besoin d'îlots résidentiels fermés, mais d'espaces partagés, vivants et utiles, ouverts à toutes les générations.

Un projet de reconquête citoyenne et intergénérationnelle

Nous proposons la création d'une salle polyvalente



insonorisée, pensée pour répondre aux besoins de toutes les générations.



- En semaine, elle accueillerait les activités des écoles ; le samedi, elle serait dédiée aux adolescents dans le cadre d'un centre de loisirs jeunesse, notamment hors saison estivale ; et le dimanche, elle deviendrait un espace ouvert aux animations locales et associatives.
- Sur plus de 2500 m², un vaste espace de jardins calmes sera aménagé, (Parcours de work-out, mobilier convivial avec la possibilité d'y intégrer des jardins familiaux).
- Un agent permanent sur place assurera l'entretien, la gestion et la sécurité du site.



Un stationnement repensé et intégré.

- Réaménagement de l'impasse des Coquelicots en double sens, avec interdiction de stationner devant le stade et création possible d'un parking pour les résidents et usagers de la future salle



Un financement soutenable, sans sacrifier l'intérêt général.

Ce projet pourra être rendu viable par un modèle de financement clair et équitable :

- Une cession partielle du terrain, uniquement sous conditions : les promoteurs devront cofinancer les équipements publics.
- La mobilisation active de subventions publiques (Département, Région, État, Europe) pour soutenir un projet ancré dans les priorités sociales et écologiques.

À la hauteur de l'histoire du Cros

Ce stade n'est pas un simple terrain.

C'est un symbole de l'engagement associatif, de la transmission intergénérationnelle, de la fraternité concrète.

Transformer ce lieu en pôle de vie partagé, c'est rendre hommage à celles et ceux qui ont donné sans compter pour la jeunesse du quartier.

C'est pourquoi nous demandons que la future salle porte le nom de Giro Autiero, pour que sa mémoire continue de vivre dans le présent et dans l'avenir.

Un projet co-construit, pas imposé

Ce projet sera élaboré avec les riverains, avec les associations, avec les écoles et non contre eux.

Car un quartier ne se bâtit pas sur la spéculation, mais sur la mémoire, le partage et la vision.

UNE GOUVERNANCE CROSSE POUR SOUTENIR LE VILLAGE.

Reconnaître le collectif de L'Âme du Cros comme Conseil du quartier serait une avancée pour la démocratie locale, en instaurant un vrai dialogue et une gouvernance partagée.

Cette gouvernance locale soutiendra le Musée du Cros avec une salle dédiée, appuiera le classement de l'église Saint-Pierre et portera l'installation d'une crèche napolitaine avec les habitants.

Le Conseil du Cros se réappropriera et relancera les fêtes patrimoniales comme temps forts de mémoire et de cohésion locale.

En hommage à Victor Vial et Georges Toesca, citoyens et anciens adjoints dévoués au Cros, nous proposons de donner leur nom à une voie du quartier, en reconnaissance de leur engagement.



MUSÉE DU CROS : IL EST TEMPS D'AGIR, PAS DE BLOQUER

Le Musée du Cros, animé par les bénévoles passionnés de la Commune Libre, est bien plus qu'un lieu d'exposition.

C'est un trait d'union entre les générations, une mémoire vivante du village, un lieu d'accueil, de partage et de transmission.

Et pourtant, il est aujourd'hui à l'étroit, confiné dans des locaux saturés, empêché de grandir, faute de soutien municipal.

Les bénévoles ne demandent rien d'excessif : aménager une arrière-salle et une cour attenante, rue des Oliviers.

Ce projet est prêt, modeste, utile.

Mais la municipalité reste silencieuse, immobile, indifférente. Ce blocage est non seulement injuste, mais aussi incompréhensible.

Nous posons une question simple :

- Pourquoi bloquer un projet bénévole, populaire, non lucratif, soutenu par les habitants ?
- Pourquoi empêcher un lieu de culture de se développer, alors qu'il incarne l'histoire et les valeurs du quartier ?

Nous affirmons que :

Le bénévolat culturel est un bien commun précieux, qu'il faut soutenir, non décourager.

Le Cros mérite un musée digne de sa mémoire, capable d'accueillir mieux, de transmettre plus, de rayonner davantage.

La culture ne se limite pas aux grands équipements : elle vit aussi dans les lieux de proximité, à hauteur d'humain.

Soutenir l'agrandissement du Musée du Cros, ce n'est pas simplement donner des mètres carrés.

C'est donner de l'espace à une mémoire collective, permettre aux récits du passé de dialoguer avec les générations futures.

C'est un investissement culturel, social, citoyen.

Nous nous engageons à lever ce blocage :

- Par un feu vert politique,
- Un accompagnement technique,
- Et un soutien clair à cette initiative locale exemplaire.

CLASSER L'ÉGLISE SAINT-PIERRE : UN DEVOIR DE MÉMOIRE POUR LE CROS

Au cœur du Cros-de-Cagnes, l'église Saint-Pierre n'est pas un bâtiment comme un autre. Elle est l'âme du village, le témoin silencieux de l'histoire maritime, des traditions populaires, des solidarités tissées au fil des générations.

C'est ici que les familles se retrouvent, que les pêcheurs rendent hommage à la mer, que se transmettent les racines profondes de l'identité crossoise.



Et pourtant, cette église emblématique reste ignorée des politiques de préservation : ni classée, ni inscrite, ni reconnue officiellement.

Une absence de reconnaissance incompréhensible

Pourquoi ce déni de patrimoine ? Alors que des édifices bien moins chargés d'histoire bénéficient de protections officielles, Saint-Pierre reste à l'écart, sans soutien, sans perspective de restauration ni mise en valeur.

Ce silence institutionnel est un affront à la mémoire collective du quartier.

Classer Saint-Pierre, c'est reconnaître l'histoire vivante d'un village

Le classement de l'église Saint-Pierre ne serait pas une faveur accordée au passé, mais un acte politique tourné vers l'avenir. Ce serait :

- Une reconnaissance de la valeur culturelle et humaine du Cros-de-Cagnes,
- Une protection contre toute tentative de banalisation ou de dénaturation,
- Une impulsion nouvelle pour les projets patrimoniaux, spirituels et touristiques du quartier.

Un engagement pour demain

Nous nous engageons à porter cette demande de classement auprès de la DRAC, en lien étroit avec les associations patrimoniales, la paroisse, les habitants et les autorités compétentes.

Classer l'église Saint-Pierre, c'est ancrer le patrimoine dans l'avenir.

C'est faire de ce lieu un pilier de la mémoire locale, un repère identitaire fort, une source d'inspiration pour les générations futures.



UNE CRÈCHE NAPOLITAINE À SAINT-PIERRE : SYMBOLE VIVANT DE L'ÂME DU CROS

Nous soutenons le projet à la fois culturel, identitaire et populaire de la Commune Libre du Cros :

- L'installation d'une crèche napolitaine pérenne au sein de l'église Saint-Pierre du Cros-de-Cagnes.

Ce geste modeste en apparence, mais puissant en symbole, serait un hommage à l'histoire méditerranéenne du village, à ses racines italiennes et à sa spiritualité populaire.

Elle deviendrait ainsi un levier d'attractivité touristique tout au long de l'année, mais aussi un espace de mémoire vivante et de fierté partagée.

Nous soutiendrons activement ce projet en partenariat avec la paroisse, pour affirmer que la culture locale a du cœur, des racines, et un avenir.

Faire vivre le Cros, c'est aussi faire vivre son âme.



FESTIVITÉS ET CULTURE AU CROS-DE-CAGNES : ENTRE MÉMOIRE VIVANTE ET AVENIR COMMUN

Le Cros-de-Cagnes n'est pas un quartier comme les autres. C'est un village historique ancré dans la mémoire maritime, un territoire de traditions populaires, un lieu de lien social par excellence. Ici, les festivités ne sont pas des artifices événementiels : elles racontent l'histoire d'un peuple, d'un port, d'une identité méditerranéenne fière et vivante.

Mais aujourd'hui, ce souffle culturel s'essouffle. Le Cros mérite un nouvel élan.

- Malgré son fort potentiel, front de mer, placettes, ruelles, patrimoine bâti, tissu associatif actif, l'offre culturelle reste dispersée, peu lisible et souvent cantonnée à la saison estivale. Loin d'être soutenue dans la durée, elle peine à structurer une dynamique culturelle à l'année.

Réenraciner la culture dans l'identité maritime

- Les fêtes emblématiques du Cros : Saint-Pierre, Stella-Maris, bénédictions en mer, bals populaires doivent retrouver leur ampleur sans être folklorisées.
- Elles incarnent un lien profond entre les habitants, la mer, la spiritualité et l'histoire. Nous voulons les dynamiser tout en respectant leur authenticité.

Un quartier qui redevient un cœur culturel

- Les aménagements proposés pour le Cros : végétalisation, désimperméabilisation, mobiliers urbains, requalification des espaces publics offriront un cadre propice à la renaissance culturelle.
- Le Cros peut redevenir le cœur battant des festivités cagnoises.

Nos propositions concrètes pour une relance culturelle durable

- Continuer à dynamiser les "Dimanches Malins" avec concerts, bals et ateliers, en lien avec les associations locales.
- Structurer les deux grandes soirées d'été, dont celle de juillet, en l'élargissant autour de la fête de la Saint-Pierre sur deux jours de festivités.
- Réinstaller un marché nocturne estival avec artisans, musiciens, théâtre de rue, animations pour enfants.
- Créer des expositions à ciel ouvert avec des totems illustrés racontant l'histoire du Cros, anciens pêcheurs, lieux emblématiques, traditions maritimes en libre accès toute l'année sur les allées et le front de mer.
- Mettre en valeur le Musée du Cros par son agrandissement et une programmation vivante.
- Encourager la vie de quartier, notamment avec des événements intergénérationnels comme la Fête des Voisins, coorganisée avec les commerçants.

Un village où la culture est l'affaire de tous

- Chaque projet culturel sera co-construit avec les habitants et le Conseil du Cros. Il ne s'agit pas d'imposer un calendrier « hors sol », mais de révéler et d'amplifier ce qui fait déjà vibrer ce quartier.

- Le Cros-de-Cagnes doit devenir un laboratoire vivant d'une culture populaire : accessible, ancrée, intergénérationnelle, joyeuse et inclusive.



ET AUSSI ...

Un ascenseur pour les PMR dans la salle de la Mer

- Pour garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, il est nécessaire d'installer un ascenseur desservant la Salle de la Mer, située au premier étage du bâtiment du port du Cros.

Des panneaux

- Nous demandons l'installation de quatre panneaux signalétiques de ville aux entrées principales du Cros-de-Cagnes : côté bord de mer et RN7. Ces panneaux auraient pour vocation de marquer symboliquement les limites du village et d'affirmer son identité.



Rendre hommage aux anciens

- En hommage à Victor Vial et Georges Toesca, citoyens et anciens adjoints dévoués au Cros, nous proposons de donner leur nom à une voie du quartier, en reconnaissance de leur engagement.

Edition, rédaction :

Le Cercle Cagnois,
Association enregistrée sous le numéro W061017103
60, avenue de Nice , 06800 Cagnes-sur-Mer
www.lecerclecagnois.fr

Directeur de Publication : Jean-Pierre Woignier

Aucune partie du magazine ne peut-être reproduite
ou utilisée sous quelques formes et moyens que ce soit,
sans l'accord de l'éditeur.



LA CASA **DU** CROS

SAUVONS NOTRE PATRIMOINE
CROS DE CAGNES

**Unis pour Cagnes : deux voix citoyennes,
une même vision pour faire vivre la ville en 2026**



Association enregistrée
sous le numéro W061017103
60, avenue de Nice , 06800 Cagnes-sur-Mer
www.lecerclecagnois.fr

LA CASA **DU CROS**
SAUVONS NOTRE PATRIMOINE
CROS DE CAGNES

Association, les Amis du cros de Cagnes enregistrée
sous le numéro n° 06100641011,
11 allée des villas fleuries, 06800 Cagnes-sur-Mer
www.lacasaducros.fr